

# PASSEPORT POUR L'INTÉGRATION DES CONSIDERATIONS DE PARITÉ DANS LES PROGRAMMES DE GESTION DE L'EAU

Questions essentielles pour les interventions dans  
le secteur agricole



GEWAMED





# **PASSEPORT POUR L'INTÉGRATION DES CONSIDERATIONS DE PARITÉ DANS LES PROGRAMMES DE GESTION DE L'EAU**

**Questions essentielles pour les interventions dans  
le secteur agricole**

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Rome, 2013

Esther de Jong, Juan Antonio Sagardoy et Ilaria Sisto

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN 978-92-5-207461-8

© FAO 2013

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request)  
ou adressée par courriel à  
[copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org)

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO  
[www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)  
et peuvent être achetés par courriel adressé à  
[publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org)

## CONTENU

<b>REMERCIEMENTS</b>	1
<b>1 POURQUOI INTÉGRER LES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ DANS LA GESTION DE L'EAU À USAGE AGRICOLE?</b>	2
1.1 Contexte	2
1.2 La parité hommes-femmes dans la gestion de l'eau	4
<b>2 À PROPOS DE CE PASSEPORT</b>	6
2.1 But	6
2.2 L'approche ASEG	8
2.3 Mode d'emploi du passeport	10
2.4 Lignes directrices d'interprétation des résultats	13
<b>3 QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ</b>	19
3.1 Accès à la terre et à l'eau	19
3.2 Contexte agricole	24
3.3 Utilisations multiples de l'eau	30
3.4 Gestion des systèmes d'irrigation	35
3.5 Distribution de l'eau, méthodes d'irrigation et entretien	39
3.6 Autres enjeux environnementaux	46
<b>4 GLOSSAIRE</b>	54
<b>5 RÉFÉRENCES</b>	58
<b>6 ORGANISMES ET PROJETS COLLABORATEURS</b>	60





## Remerciements

Ce document a été préparé par Esther de Jong, directrice adjointe de l'Alliance Genre et Eau, par Juan Antonio Sagardoy, consultant de l'International Water Management and Gender et chef du projet GEWAMED, et par Ilaria Sisto, Fonctionnaire chargé de la parité hommes-femmes et du développement (Formation et renforcement des capacités).

Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce passeport, sans lesquelles la publication de ce document n'aurait pas été possible : Mme Alice van Keulen qui a rédigé la première ébauche, Mme Joke Muylwijk de l'Alliance Genre et Eau pour ses commentaires et son soutien constant à ce projet, M. Pasquale Steduto, Mme Patricia Mejías Moreno et M. Jippe Hoogeveen de la Division des terres et des eaux de la FAO pour leurs avis techniques, ainsi que Mme Eve Crowley de la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural pour ses conseils, outre le soutien de Mme Yianna Lambrou, de Mme Monika Percic, de Mme Jacqueline Ann Demeranville et de M. Bernd Seiffert de la même Division.

Les auteurs tiennent également à remercier spécialement Mme Fatima Mossedaq, directrice de la création de capacités agronomiques de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II au Maroc, et M. Alaa El- Din Abdin, directeur de l'Unité de recherche stratégique du Centre national de recherche sur les eaux d'Égypte, qui ont révisé ce document et fait des suggestions judicieuses d'améliorations.

# POURQUOI INTÉGRER LES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ DANS LA GESTION DE L'EAU À USAGE AGRICOLE?

1

## 1.1 Contexte

Comme l'indique **La situation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation** (SOFA) 2010-2011, dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole n'est pas vraiment performant, en partie parce que les femmes n'ont pas accès aux mêmes ressources et opportunités que les hommes pour accroître leur production. Elles ont moins facilement accès aux avoirs, intrants et services agricoles, ainsi qu'aux débouchés d'emplois ruraux. Leurs exploitations sont plus petites, leur cheptel moins nombreux, tandis que leur charge de travail globale est plus lourde et comporte des activités peu rentables telles que la collecte de l'eau et du bois de feu. En outre, l'accès à l'éducation, aux renseignements agricoles et aux services de vulgarisation, à la technologie, au crédit et à d'autres services financiers est moins facile pour les femmes.

Dans toutes les régions en développement, les femmes apportent une contribution essentielle à l'économie rurale, en tant qu'agricultrices, travailleuses ou entrepreneuses. En moyenne, les femmes représentent 43 pour cent de la main-d'œuvre agricole des pays en développement, cette proportion variant de 20 pour cent en Amérique latine à 50 pour cent dans certaines régions d'Asie et d'Afrique, mais elle ne dépasse 60 pour cent que dans un petit nombre de pays. Le temps que les femmes consacrent aux activités agricoles va, selon les estimations, de 30 pour cent en Gambie à 60-80 pour cent au Cameroun ; en Asie, ce pourcentage varie de 32 pour cent en Inde à plus de 50 pour cent en Chine. Ce taux est plus faible en Amérique latine mais dépasse tout de même 30 pour cent au Pérou.

Même lorsque les femmes ont un travail salarié, elles risquent, plus que les hommes, d'avoir un emploi saisonnier, à temps partiel ou faiblement rémunéré. Outre leur travail au sein de la main-d'œuvre agricole, les femmes assurent également la production alimentaire destinée à la consommation du ménage, activité dont ne tiennent pas compte les statistiques officielles de production mais qui contribue de manière importante à la sécurité alimentaire.

Le temps que les femmes consacrent à l'agriculture varie beaucoup selon la culture et la phase du cycle de production, l'âge et le groupe ethnique, le type d'activités, entre autres facteurs. Les données disponibles montrent toutefois que, très fréquemment, les agricultrices ne participent pas à ces arrangements modernes d'agriculture sous contrat, parce qu'elles n'ont pas un contrôle garanti sur les terres, la main-d'œuvre familiale et d'autres ressources requises pour assurer un approvisionnement fiable en produits agricoles.

CONTEXTÉ

# POURQUOI INTÉGRER LES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ DANS LA GESTION DE L'EAU À USAGE AGRICOLE?

1

Le fossé hommes-femmes comporte un coût social élevé, en termes de perte de production agricole, de sécurité alimentaire et de croissance économique. La promotion de l'égalité entre les sexes est bénéfique non seulement aux femmes, mais aussi au développement agricole durable. D'après le SOFA, si les femmes avaient autant accès que les hommes aux ressources productives et à l'emploi rural, elles pourraient accroître le rendement de leur exploitation de 20 à 30 pour cent. En augmentant la production agricole dans ces proportions, on pourrait réduire le nombre de personnes sous-alimentées de 12 à 17 pour cent, soit 100 à 150 millions de personnes.

La plupart des 1,2 milliard de pauvres au monde, dont deux tiers sont des femmes, vivent dans des pays où l'eau est rare et n'ont pas accès à un approvisionnement en eau qui soit sain et fiable. Au moins 70 pour cent des populations très pauvres du monde sont rurales (FIDA, 2011) et leurs moyens d'existence sont généralement tributaires de l'agriculture.

En outre, la concurrence dont l'eau fait l'objet s'intensifie entre divers usagers et secteurs, dont l'industrie, l'agriculture, la production d'électricité, l'usage domestique et l'environnement ; l'accès à cette ressource rare devient donc difficile pour les pauvres, surtout les femmes.

L'approvisionnement en eau est crucial pour la sécurité alimentaire et l'amélioration des moyens d'existence ruraux dans la plupart des régions du monde, surtout dans les zones arides et semi-arides. Malgré le rôle crucial que jouent les femmes dans la sécurité alimentaire grâce à leur connaissance de la production végétale, de la biodiversité locale, des sols et des ressources locales en eau, elles sont souvent exclues de la prise de décisions dans les nouveaux systèmes de gestion de l'eau à usage agricole et autres projets ou initiatives concernant l'attribution des ressources naturelles.

Elles ne peuvent choisir le type ou l'emplacement des services qu'elles reçoivent. Assurer l'accès à l'eau et à la terre pour les femmes est au cœur de la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement 1 (Réduire de moitié la proportion de personnes qui souffrent de pauvreté et de faim extrêmes d'ici à 2015) et de l'Objectif 4 (Promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes).

## POURQUOI INTÉGRER LES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ DANS LA GESTION DE L'EAU À USAGE AGRICOLE?

### 1.2 La parité hommes-femmes dans la gestion de l'eau

La gestion de l'eau dans le secteur agricole a beaucoup contribué à augmenter la production vivrière dans le monde. Les professionnels de l'eau ont réussi à mettre au point et à promouvoir diverses techniques d'irrigation, de collecte des eaux pluviales, de contrôle des crues, de gestion des bassins versants, entre autres. Ils ont ainsi pu améliorer sensiblement la production agricole.

Jusqu'à récemment, bon nombre de projets et programmes de gestion de l'eau à usage agricole portaient sur des aspects techniques. Lorsqu'il s'est avéré clairement que la participation des usagers potentiels favorise la réussite des projets, l'approche participative s'est répandue aux fins de faire participer les usagers de l'eau à la planification et à la conception des projets.

Toutefois, contrairement à ce qui se passe en réalité dans bien des secteurs, les planificateurs, ingénieurs, décideurs et le personnel chargé de la vulgarisation ne perçoivent toujours pas les femmes comme des agricultrices. Cette situation est accentuée par le fait que ces professionnels sont souvent des hommes qui ne reconnaissent pas le travail agricole des femmes à juste titre. Ils connaissent moins les priorités et besoins propres aux femmes, et risquent de trouver difficile de les cerner à cause de normes socioculturelles bien précises. Le stéréotype sexospécifique le plus courant qui a marqué nombre de politiques d'irrigation, ainsi que la planification et la conception de systèmes d'irrigation est que les femmes sont surtout des mères de famille ou des femmes au foyer, tandis que les hommes sont des agriculteurs et des irrigateurs. Les politiques et programmes font donc souvent fi des connaissances, des tâches, des besoins et exigences des femmes en gestion de l'eau à usage agricole.

La Décennie internationale d'action, « L'eau, source de vie » (2005-2015) et les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies réclament la participation des hommes et des femmes aux efforts de développement liés aux questions d'eau. L'accès à l'eau salubre est considéré comme un droit humain fondamental (Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, juillet 2010) et pourtant, 1,3 million de personnes sont mal approvisionnées en eau et plus du double ne bénéficie même pas des mesures d'assainissement les plus élémentaires. Il est indispensable d'assurer tant aux hommes qu'aux femmes l'accès à de l'eau salubre et en quantité suffisante.

L'expérience a démontré que si la conception de l'irrigation ne reconnaît pas les femmes comme agricultrices et usagères d'eau à part entière, il y a de gros risques que les femmes perdent leur accès à la terre ou aux produits de leur propre labeur. D'après des études menées

## POURQUOI INTÉGRER LES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ DANS LA GESTION DE L'EAU À USAGE AGRICOLE?

au Cameroun, au Laos, au Népal et en Gambie, les projets conçus et mis en œuvre avec la pleine participation des femmes s'avèrent plus viables et efficaces.

Intégrer les questions de parité signifie tenir compte des diverses implications de tout projet, programme ou politique pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles. Au cours de la planification et de l'exécution, il importe d'évaluer qui bénéficiera de l'intervention prévue et qui y perdra quelque chose, en tenant compte des diverses connaissances, besoins et exigences des hommes, des femmes et des enfants selon leur âge, leur classe et leur statut socio-économique, pour que chacun puisse bénéficier également de l'intervention de développement et afin de veiller à ne pas accentuer les inégalités déjà existantes. L'objectif ultime consiste à atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes.

Il est crucial de déterminer ce dont les hommes et les femmes ont besoin, ce à quoi ils et elles peuvent contribuer et contribueront, et la façon dont ils ou elles participeront activement à la prise de décisions relatives aux types et niveaux de service, à l'emplacement des installations, ainsi qu'à leur fonctionnement et à leur entretien. C'est en recueillant les expériences et les connaissances des hommes et des femmes à la fois que l'on pourra mieux comprendre les pratiques et défis existants. Cet exercice contribuera à cerner les problèmes auxquels il faut s'attaquer en premier pour réussir à prendre de meilleures décisions d'investissement, et à repérer les conflits possibles entre les divers groupes socio-économiques et ethniques, ainsi que les façons de les prévenir ou de les résoudre. Il sera ainsi possible de trouver de meilleures solutions aux problèmes de planification, de conception, de fonctionnement et d'entretien des projets d'approvisionnement en eau. Si les hommes et les femmes prennent part à la prise de décisions concernant la gestion de l'eau à usage agricole, ils auront plus l'impression d'être parties prenantes du projet, ils auront plus facilement accès aux services liés à l'utilisation de l'eau, les contrôleront mieux grâce aux améliorations apportées au cadre législatif. Plus la distribution de l'eau sera équitable et efficace, meilleurs seront les rendements, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

L'intégration des considérations de parité permettra aux professionnels de l'eau de faire des choix éclairés au cours de la planification, de la conception, de la construction et de la gestion des projets et programmes d'approvisionnement en eau, ce qui rendra la gestion de l'eau à usage agricole plus efficace, efficiente, équitable et durable.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

2

### 2.1 But

La présente brochure est destinée aux parties suivantes : le personnel de terrain chargé de la conception, de la mise en œuvre, du fonctionnement et de l'entretien des projets d'approvisionnement en eau à des fins de production agricole ; les techniciens et agents de services locaux d'irrigation et de vulgarisation, les ONG et les employés des gouvernements locaux qui travaillent sur le terrain, qui évaluent la situation locale et qui sont en contact et négocient avec les parties prenantes qui utilisent les ressources en eau existantes. C'est pourquoi ce guide a été produit en format de poche pour que les professionnels, les praticiens et d'autres membres du personnel de terrain puissent l'emporter facilement avec eux sur place.

Ce passeport a pour but de les aider à intégrer les considérations de parité au cours de la planification, de la mise en œuvre et de la gestion des projets et programmes d'approvisionnement en eau à des fins agricoles. Ceci sous-entend, au cours de la conception des interventions qui tiennent compte de la parité, l'évaluation des implications de toute intervention pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons, par le biais d'une approche participative. Le résultat escompté consiste à améliorer la performance des projets et systèmes de gestion de l'eau, et à renforcer la position des femmes rurales ou d'autres groupes désavantagés.

Ce passeport se veut un outil d'évaluation rapide qui permette de cerner les principaux problèmes et lacunes sur le plan du genre qui exigent de l'attention pendant la conception, la mise en œuvre et le suivi d'un projet ou programme. Si le projet en est à l'étape de planification et de conception, le passeport contribuera à intégrer les préoccupations et besoins des hommes et des femmes dans les services qui seront ultérieurement fournis aux usagers.

De même, ce passeport s'avérera utile dans des projets opérationnels pour repérer les aspects sexospécifiques des problèmes existants, et pour suggérer un plan d'amélioration comportant des solutions concrètes qui répondent aux besoins et priorités des usagers de l'eau et des parties prenantes sur place. Six questions clés concernant les projets et programmes de gestion de l'eau à des fins agricoles sont posées et comportent chacune quelques questions. Ces questions ne s'appliqueront pas nécessairement à chaque projet ou programme, et nous conseillons donc à l'usager de se concentrer sur les questions qui correspondent au contexte local, ainsi qu'au type et à la phase du projet. Avec le groupe cible du projet, l'usager peut proposer des solutions ou des mesures correctrices aux problèmes cernés dans le contexte socioculturel local et selon les ressources

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

2

humaines et financières disponibles.

Ce Passeport pour l'intégration des considérations de parité dans les programmes de gestion de l'eau a été rédigé de manière collective par l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), par le projet « Intégration de la dimension de genre dans le développement et la gestion des ressources en eau dans la région méditerranéenne » (GEWAMED) et par l'Alliance Genre et Eau (AGE). La Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural du Département de développement économique et social de la FAO a coordonné la préparation de ce document, qui a été rédigé dans le cadre du Programme d'analyse socio-économique et d'étude de la parité hommes-femmes de la FAO.

BUT

7

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

### 2.2 L'approche ASEG

L'analyse socio-économique selon le genre (ASEG) envisage les contextes de développement et les situations d'urgence dans la perspective d'une analyse des courants socio-économiques et de la définition participative des priorités des hommes et des femmes. Elle propose une approche et quelques outils d'apprentissage participatif qui contribuent à mieux comprendre la dynamique communautaire, notamment les liens entre les courants sociaux, économiques et environnementaux. Les trois principes directeurs de l'ASEG se résument comme suit :

- Les rôles et les relations inhérents au genre sont déterminants pour comprendre et améliorer les moyens d'existence des populations rurales.
- Les personnes défavorisées et marginalisées constituent une priorité dans les initiatives de développement et dans les initiatives humanitaires. La répartition inégale de la richesse touche les populations les plus pauvres et les plus défavorisées quant à leur accès aux ressources et à leur contrôle.
- La participation est fondamentale pour le développement durable, et toutes les activités doivent tenir compte des besoins, des priorités et des capacités des communautés, des ménages et de chacun de leurs membres, hommes et femmes.

Ce passeport peut être assorti du Guide sectoriel : Irrigation (FAO, 2001) qui propose des outils participatifs permettant d'intégrer les enjeux socio-économiques et les questions de genre dans le sous-secteur de l'irrigation, outils qui pourront servir à chaque phase du cycle du projet. Ce guide a été rédigé à l'intention des personnes chargées de la planification, de la conception et de la mise en œuvre des programmes d'irrigation. Il contient de l'information détaillée sur la façon d'appliquer l'ASEG aux quatre grandes étapes du cycle du projet (identification et préparation, conception, mise en œuvre, suivi et évaluation), ainsi qu'une boîte à outils destinée à la planification participative et paritaire des aménagements d'irrigation, et un bref manuel de formation. Le guide de l'ASEG présente quelques questions essentielles destinées à l'analyse et un résumé pour chaque phase du cycle du projet, tandis que la liste de points à vérifier du passeport porte sur six éléments précis de l'intégration de la dimension genre dans la gestion de l'eau à des fins agricoles.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

2

D'autres manuels destinés au travail sur le terrain, au niveau intermédiaire et au niveau macro ont été préparés dans le cadre du programme de l'ASEG et sont également disponibles sur le site Web : [www.fao.org/gender/seaga](http://www.fao.org/gender/seaga)

Ces documents parmi d'autres pourront servir à aider davantage l'utilisateur de ce passeport à faire face aux inégalités entre hommes et femmes, et à concevoir des programmes de gestion de l'eau qui soient équitables sur ce plan, à recueillir et à analyser des données ventilées par sexe, à évaluer et à cibler les besoins précis d'hommes et de femmes selon leur âge et leur groupe socio-économique, et à combler les fossés qui séparent les hommes des femmes dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

2

### 2.3 Mode d'emploi du passeport

Chaque chapitre contient une série de questions qui portent sur les aspects sexospécifiques du thème essentiel dont il traite. Dans certaines questions, nous avons ajouté plusieurs sous-questions pour souligner certains aspects précis à prendre en compte et pour définir les causes sous-jacentes du problème.

Toutes les questions n'auront pas nécessairement leur place dans chaque programme et projet et, par conséquent, l'utilisateur du guide est incité à commencer par évaluer le contexte socioculturel ou l'étape d'un projet ou d'un programme, le degré d'alphabétisation du groupe ciblé, le type de technologies agricoles employées, etc. Ainsi, il lui sera plus facile de sélectionner les questions les plus pertinentes et de comprendre les problèmes précis dans le contexte du projet ou du programme aux fins de mieux cibler l'évaluation dans une perspective de genre.

Les questions posées dans le passeport pourront servir de plusieurs manières. Si le temps manque pour effectuer des enquêtes, des examens et des entrevues approfondies ou pour recueillir des données, ces questions pourront servir de liste de points à vérifier. En répondant aux questions, l'utilisateur sera amené à réfléchir à certains aspects dont il ou elle n'aurait pas tenu compte autrement. Ces questions l'aideront aussi à repérer les domaines où des efforts supplémentaires s'imposent pour que le projet tienne davantage compte de la dimension sexospécifique et pour axer les interventions sur les domaines prioritaires.

Par contre, si l'échéancier est moins serré, il sera possible de recueillir de l'information détaillée à partir des questions posées. L'utilisateur du passeport est incité à répondre aux questions faisant référence aux diverses sources d'information qui pourraient comprendre les éléments suivants : examen des données existantes, débats de groupes d'étude, entrevues avec des dirigeants et un nombre important des membres des ménages (hommes et femmes) pour obtenir des résultats représentatifs.

Ce livret pourrait également servir de guide dans la préparation des questionnaires en permettant d'élaborer davantage certaines questions pour obtenir une analyse plus complète du contexte local.

La liste des points à vérifier n'est nullement destinée à recueillir toute l'information requise pour la planification et la gestion des ressources en eau, en tant qu'échantillon statistiquement représentatif, mais plutôt à sensibiliser le lecteur à certaines

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

considérations de parité hommes-femmes. Cette liste a pour but de faire mieux comprendre les diverses implications de la planification et du suivi pour les hommes et les femmes d'âges et de groupes socioéconomiques différents.

Au moment de poser les questions, il est crucial de s'adresser aux divers grands groupes sociaux de la région du projet ou du programme, pour veiller à ce que la diversité de points de vue et de besoins des divers groupes soit bien prise en compte ; par exemple, il faudrait obtenir de l'information auprès des grands, moyens et petits exploitants, fermiers et travailleurs (saisonniers). Si y a plusieurs groupes ethniques ou religieux, il faut veiller à ce qu'ils figurent également dans l'échantillon. Si les agriculteurs puisent l'eau à diverses sources (eaux souterraines et eaux de surface), il faudrait inclure toutes les utilisations dans votre collecte de données ; il y aurait également lieu de vérifier si des associations d'usagers de l'eau recueillent le point de vue des membres et des non-membres. Au cours de cet exercice, il importe de vérifier si vous avez obtenu de l'information auprès de plusieurs personnes (femmes et hommes) parmi les différents groupes identifiés (car toutes les personnes qui appartiennent au même groupe ne sont pas nécessairement du même avis) et d'évaluer le dénominateur commun.

Il serait bon également de rassembler les hommes et les femmes de la collectivité visée avec des gens de l'extérieur et d'autres parties prenantes touchées afin qu'ils puissent tous ensemble analyser la situation et repérer les principales contraintes et solutions possibles de manière participative. Pour ce faire, il importe de nouer des relations positives en adoptant une attitude de respect envers la population locale et en manifestant une volonté d'apprendre des personnes qui travaillent sur le terrain.

On suggère aussi de vérifier l'information par recouplement, en analysant le contexte et le problème précis dans des perspectives différentes selon un processus de triangulation. La triangulation se fait à l'aide de divers outils de collecte d'information sur la même question (ex. : cartes et courbes de tendance pour examiner les changements environnementaux) et en écoutant les hommes et les femmes qui ont des points de vue différents sur une même question (ex. : point de vue des hommes/femmes, vieux/jeunes, riches/pauvres sur les ressources en eau). Il pourrait s'avérer intéressant de comparer le point de vue des hommes et des femmes qui appartiennent à un groupe ou à une association par rapport à ceux qui n'en sont pas membres. Il est souhaitable de créer des équipes multidisciplinaires avec les

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

2

membres d'horizons différents et qui détiennent des compétences en triangulation de perspectives, dont au moins un expert en sciences sociales doté de l'expérience ou de la formation voulue en matière de problèmes sociaux dans les collectivités. Comme un grand nombre de femmes rurales ne sont pas à l'aise avec un enquêteur de sexe masculin, il importe d'inclure quelques membres féminins au sein de l'équipe. Le Guide d'application au niveau terrain de l'ASEG contient des précisions sur la triangulation.

Le but premier de ce livret consiste à permettre de repérer des situations dans une perspective de genre qui nécessitent des mesures correctrices, même si elles ne touchent qu'un groupe de femmes ou d'hommes dans les systèmes d'irrigation. Chaque section se conclut donc par quelques suggestions. Toutefois, comme la situation dépend du contexte local, il est impossible d'être très précis.

Comme le passeport est censé promouvoir des mesures correctrices, l'utilisateur, d'après ses connaissances locales, est incité à définir, avec le groupe cible, ce qui serait possible dans le contexte socioculturel local et selon les ressources humaines et financières disponibles.

Les réponses aux questions peuvent servir à diverses fins :

- Préciser le soutien nécessaire à une gestion équitable des ressources en eau et les contraintes que pose cette gestion, en procédant à l'analyse des courants environnementaux, sociaux et institutionnels.

- Comprendre les stratégies permettant d'assurer les moyens d'existence des divers membres de la collectivité et leurs besoins et contraintes connexes.

- Créer un consensus parmi les diverses parties prenantes quant aux priorités de développement et aux mesures correctrices.

Une fois les données recueillies, il importe d'axer son attention non seulement sur les données, mais aussi sur l'ensemble du processus pour bien saisir si les connaissances et capacités locales se sont améliorées. Une fois les données analysées, il importe de vérifier l'information avant de tirer des conclusions, de veiller à ce que l'analyse ait été faite de manière exacte et de s'assurer que tout le monde s'entend sur les conclusions.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

### 2.4 Lignes directrices d'interprétation des résultats

Ce passeport peut servir à plusieurs fins et à divers types de personnes. Dans l'interprétation des réponses aux questions, l'utilisateur devrait s'employer à définir les mesures requises pour corriger les inégalités de genre existantes. Il est donc souhaitable d'analyser l'information requise en trois étapes :

- i Définir les enjeux cruciaux dans une perspective de genre, qui découlent des réponses ;
- ii Choisir les problèmes auxquels s'attaquer en premier;
- iii proposer une série de mesures pour surmonter les problèmes cernés.

Il importe de veiller à ce que les mesures correctrices proposées fassent l'objet d'un débat de fond avec l'ensemble des parties prenantes concernées, et qu'elles soient mises en œuvre une fois seulement que l'on aura obtenu leur plein accord pour garantir qu'elles se sentent engagées dans l'application des ces mesures.

Les utilisateurs de ce guide devraient être conscients du fait que la disparité de genre est une question sensible et que l'application de mesures qui ne jouissent pas d'un grand soutien de la part des bénéficiaires prévus ne sera peut-être pas viable. Il est donc bon de confier cette tâche à un expert en sciences sociales ou en questions de genre.

Voici maintenant quelques recommandations sur l'interprétation des résultats qui découlent des principaux sujets d'enquête de ce passeport.

#### Accès à la terre et à l'eau

Le régime de propriété de la terre et de l'eau exige-t-il des mesures que ce projet pourrait prendre en charge ? Si le régime ne peut changer, on pourrait envisager une autre forme d'accès à la terre (diverses formes de location) et à l'eau (distinguer le droit d'utilisation de l'eau des titres fonciers), ou d'approvisionnement en d'autres ressources (bétail, vergers familiaux) qui serait confiée à des femmes.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

2

### Contexte agricole

Définir pour chacune des trois grandes sections (pratiques agricoles, moyens de production et bénéfices tirés de la production agricole) les principales mesures que ce projet pourrait appuyer et qui permettraient d'envisager les activités agricoles de manière plus égalitaire et d'accroître l'accès des femmes aux ressources productives, aux avoirs et aux services, améliorant du même coup leur productivité.

### Utilisations multiples de l'eau

On recommande que le projet envisagé offre des installations matérielles pour les principales utilisations de l'eau, surtout pour le ménage rural ; il est également souhaitable d'élaborer des processus participatifs avec les femmes et les hommes pour définir les points d'accès à l'eau et les installations connexes (assainissement).

Si une zone de projet ou d'irrigation existe déjà, il importe d'atténuer le fardeau et les inégalités que comporte le transport de l'eau par les femmes et les enfants à des fins domestiques. Certains aménagements pourraient alors s'avérer nécessaires, non seulement matériels (réseau d'approvisionnement en eau), mais aussi sociaux. Ceci peut constituer un élément important des mesures à prévoir, et la collectivité devrait y donner priorité.

### Gestion des systèmes d'irrigation

Dans le cadre de cette section, l'enjeu premier consiste à définir si le système de gestion existant (public, participatif ou mélange des deux) donne suffisamment l'occasion aux femmes et aux hommes de participer au processus décisionnel.

Comme c'est rarement le cas, la responsabilité première de l'usager consistera à définir les changements institutionnels requis pour faciliter cette participation et la rendre plus efficace. Il faudra peut-être alors créer de nouveaux organismes de gestion, tels que les Associations des usagers de l'eau (AUE), même s'il s'agit là d'une entreprise de taille qui exigera un appui politique, beaucoup de temps et le renforcement des capacités.

Au cas où les organismes d'usagers existent déjà, ce passeport a pour but de contribuer à définir si le fonctionnement est équitable pour les femmes et les hommes, non seulement du point de vue des règles écrites, mais aussi sur le plan de leur application pratique.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

Trouver des moyens de surmonter les contraintes que posera l'information obtenue nécessitera peut-être des débats poussés avec le président du conseil afin que l'on permette une plus grande participation des groupes sous-représentés au sein de l'association.

La réponse aux questions révélera peut-être également si des organismes séparés sont plus efficaces pour gérer les diverses utilisations en permettant aux hommes ou aux femmes de jouer un rôle plus important.

### Distribution de l'eau, méthodes d'irrigation et entretien

La plupart des problèmes évoqués dans cette section n'exigent pas d'investissements importants ni de gros efforts de la part des institutions. Ils sous-entendent des façons différentes de faire les choses, et un dialogue avec les responsables de la gestion du système devrait aboutir à des améliorations considérables. Les réponses aux questions devraient offrir un éclairage suffisant pour améliorer le modus operandi en le rendant plus équitable. Les méthodes d'irrigation dans les exploitations relèvent de la responsabilité du ménage. L'important, c'est que comme les femmes jouent un rôle non négligeable dans l'irrigation des exploitations, elles devraient avoir un accès égal à la formation et à l'utilisation de l'équipement d'irrigation. Faute de quoi les recommandations qui se dégagent des questions du passeport devraient proposer clairement le type de mesures correctrices nécessaires.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

### Autres enjeux environnementaux

Cette question traite d'un nombre important de sujets environnementaux, notamment:

- quantité d'eau;
- qualité de l'eau;
- réutilisation de l'eau;
- catastrophes naturelles;
- attitudes face aux changements climatiques.

Ces sujets sont très vastes. Le passeport consiste surtout à vérifier si ces enjeux environnementaux sont la source des grandes inégalités dont l'utilisation de l'eau fait l'objet. En premier lieu, l'utilisateur est incité à sélectionner le sujet qui s'applique à la zone d'irrigation concernée.

Par exemple, la réutilisation des eaux d'irrigation est encore loin d'être généralisée. La surexploitation des aquifères s'applique peut-être à certaines régions mais pas à d'autres. Il en va de même des catastrophes naturelles qui se sont produites, ou non, dans la zone visée par l'analyse. Les changements climatiques ou, plus précisément, la variabilité climatique sont aujourd'hui une préoccupation mondiale qui devrait être prise en compte dans tous les cas. En posant les questions que contient ce passeport, on pourra s'assurer immédiatement d'avoir bien compris les conditions existantes et les méthodes permettant de faire face à ces situations.

Une fois les sujets d'intervention bien définis, l'utilisateur devrait proposer des mesures qui miseront sur les pratiques et les connaissances existantes, et qui contribueront également à corriger les inégalités causées par la situation ou les changements environnementaux. Ces mesures sont parfois très variables. L'utilisateur devrait consulter les parties prenantes concernées sur leur applicabilité au niveau pratique et sur leur viabilité.

## A PROPOS DE CE PASSEPORT

En bref, l'information contenue dans le passeport devrait permettre à l'utilisateur de repérer trois types principaux de mesures concernant:

- Les mesures que l'utilisateur du guide pourrait mettre en œuvre dans la conception, la planification, la construction, la gestion ou la remise en état d'un projet de gestion de l'eau à des fins agricoles.
- Les mesures que les utilisateurs du projet doivent adopter (surtout quand il s'agit d'organismes d'usagers d'eau). Il s'agit souvent des pratiques d'utilisation et de gestion dans le cadre du projet.
- Les mesures que d'autres parties doivent prendre (autres organismes ou gouvernement local), telles que le renforcement des capacités des groupes vulnérables, la participation à la prise de décisions, l'adoption de lois, etc.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

Les six priorités suivantes ont été définies pour la gestion de l'eau à des fins agricoles:

- accès à la terre et à l'eau
- contexte agricole
- utilisations multiples de l'eau
- gestion des systèmes d'irrigation
- distribution de l'eau, méthodes d'irrigation et d'entretien
- enjeux environnementaux

Chacune de ces priorités fait l'objet d'une brève introduction et d'une liste de questions sur les enjeux essentiels de la parité hommes-femmes, qui ont pour but d'aider l'utilisateur à mieux comprendre les contraintes, les possibilités et les priorités qui se présentent à divers usagers de l'eau (hommes, femmes, personnes âgées, enfants, minorités, groupes ethniques, diverses castes et groupes socioéconomiques) dans leurs activités de gestion de l'eau.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

### 3.1 Accès à la terre et à l'eau

La terre et l'eau sont deux intrants essentiels de la productivité. Elles sont toutes deux indispensables à toute forme d'exploitation. Dans la plupart des endroits, le droit à l'eau est inextricablement lié au régime foncier.

En conséquence, le pouvoir de décision en matière d'utilisation et de gestion de l'eau est également lié à la propriété foncière. Ceci veut généralement dire que quiconque ne possède pas de terre n'a pour ainsi dire aucun droit à l'eau et risque d'être exclu de la prise de décision en matière de gestion des ressources en eau. Dans l'ensemble des pays et dans divers contextes, les agricultrices possèdent moins de terre que leurs homologues masculins. Comme en atteste la Base de données sur le Genre et le Droit à la Terre de la FAO, qui contient de l'information par pays sur les problèmes sociaux, économiques, politiques et culturels liés aux inégalités de genre ancrées dans ces droits, les régimes fonciers comportent de fortes disparités dans toutes les régions. Les femmes représentent moins de 5 pour cent de l'ensemble des exploitants agricoles des pays d'Afrique du Nord et d'Asie de l'Ouest pour lesquels des données existent. La moyenne de 15 pour cent de l'Afrique subsaharienne masque de grandes variations, allant de moins de 5 pour cent au Mali à plus de 30 pour cent au Botswana, à Cap-Vert et au Malawi. Quant à l'Amérique latine, elle affiche la plus forte moyenne régionale d'exploitantes agricoles, qui dépasse le cap de 25 pour cent au Chili, en Équateur et au Panama.

Toutefois, il est fréquent que les hommes et les femmes qui exploitent véritablement la terre n'en soient pas propriétaires (femmes exploitant la terre qui appartient à leur mari, à leur belle-famille, fermiers, métayers, agriculture communale, etc.), ce qui influe sur leur accès à l'eau et leur utilisation de l'eau. Il est donc indispensable de comprendre comment la propriété et l'accès à la terre sont organisés et de quelle façon les droits d'accès à l'eau sont liés à la terre.

La liste des questions figurant ci-dessous a pour but d'aider les utilisateurs à mieux comprendre si les hommes et les femmes peuvent être copropriétaires de la terre et de l'eau et y avoir accès, quels sont les types de régimes fonciers dans la région, comment les décisions relatives à l'utilisation de la terre et de l'eau se prennent entre les hommes et les femmes au sein du ménage, des communautés et de la zone du projet. En conséquence, des mesures spéciales peuvent être proposées pour combler le fossé hommes-femmes et améliorer l'accès équitable à des ressources productives pour les groupes socioéconomiques les plus vulnérables, en portant une attention particulière aux femmes.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITé

3

Qui peut utiliser l'eau? Qui peut décider de l'utilisation et de la gestion des ressources en eau? (Préciser les données par sexe, par groupe d'âge, par groupe ethnique, par caste, par religion, par groupe minoritaire, par statut socioéconomique, etc.) Les droits d'accès à l'eau sont-ils liés à la propriété foncière?

2 Comment l'eau est-elle utilisée par les hommes et les femmes en dehors de la production agricole, par exemple pour l'eau potable ou l'assainissement?

3 Comment l'eau est-elle répartie entre les hommes et les femmes en dehors du système d'irrigation ou de la zone du projet?

4 La propriété foncière et l'héritage sont-ils réglementés par les lois et règlements en vigueur ou par des traditions coutumières, ou encore par un mélange des deux? Comment s'appliquent-ils? Quelles sont les différences entre les hommes et les femmes? Veuillez noter qu'il existe parfois de grandes différences entre la loi et son application pratique qui a tendance à suivre les traditions locales. A cet égard, il pourrait s'avérer également intéressant de se renseigner sur les mécanismes de règlement des différends qui existent pour régler les conflits fonciers.

5 Quels types de régimes fonciers existent? Définissez les principaux types de régimes fonciers qui relèvent des hommes ou des femmes. Quelle est la taille moyenne des exploitations<sup>1</sup> qui appartiennent aux hommes et aux femmes?

6 Qui, au sein du ménage, exploite la terre? Quel est le pourcentage d'agriculteurs qui ne possèdent pas la terre qu'ils exploitent? Est-il différent pour les hommes et pour les femmes?

7 Dans le cas de systèmes d'irrigation, les parcelles familiales sont-elles enregistrées<sup>2</sup> au nom de l'homme et de la femme à la fois? Sinon, quel est le pourcentage des parcelles enregistrées au nom des femmes? Que se passe-t-il si l'exploitant enregistré de la parcelle est absent, divorce ou décède? Est-ce différent pour les hommes et les femmes?

<sup>1</sup> Dans certains pays, il n'existe aucun enregistrement officiel (la propriété est régie par les traditions locales). En pareil cas, tenez compte de la tradition locale en matière de propriété mais expliquez au besoin dans le texte le titre de propriété auquel il est fait référence.

<sup>2</sup> Les personnes n'exprimeront peut-être pas toujours la superficie de l'exploitation en hectares ou en acres ou selon quelque autre système de mesures que nous connaissons. Il est conseillé d'utiliser les mesures locales mais également de se renseigner sur les équivalences avec les systèmes plus courants.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Dans le cas d'un système d'irrigation en voie de construction



Qui utilise actuellement la source d'eau à laquelle recourra le système d'irrigation? À quelles fins (bétail, usage domestique, pêche, etc.)? La population locale masculine et féminine pourra-t-elle continuer à utiliser la même source après la construction du système d'irrigation? Sinon, quelles seront les conséquences pour diverses personnes? Qui sera le plus touché? (Ventiler les données par sexe, par groupe d'âge, par groupe ethnique, par caste, par religion, par groupe minoritaire, par statut socioéconomique, etc., selon le contexte).



Quelles répercussions aura le système d'irrigation sur les agriculteurs en dehors de la région, par exemple sur ceux qui vivent en aval? Y aura-t-il des différences entre les hommes et les femmes à cet égard (c.-à-d. les ménages vulnérables et dirigés par une femme)?



Qui aura le droit d'irriguer dans le système d'irrigation? Ce droit est-il lié à l'enregistrement des parcelles?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### b) Questions relatives à la redistribution des terres

Bien souvent, les projets d'irrigation donnent lieu à une redistribution des terres publiques à de nouveaux usagers. Il arrive aussi que les terres privées fassent l'objet d'une expropriation (en général, pour de grandes étendues) et soient redistribuées aux nouveaux usagers selon une forme différente de tenure.

Les questions suivantes s'appliquent à ces situations :

- 1 Qui exploite la terre où le système sera construit? Qui en est propriétaire? (Préciser par sexe, par groupe d'âge, par groupe ethnique, par caste, par religion, par groupe minoritaire, etc.). La terre sera-t-elle redistribuée une fois le système d'irrigation construit? Qui aura droit à une parcelle dans le système d'irrigation? Quelles mesures spéciales peuvent être prises pour aider les propriétaires d'origine et les exploitants de la terre?
- 2 Si la terre est redistribuée, quels sont les critères de sélection qui s'appliqueront aux futurs agriculteurs au sein du système d'irrigation? Qui en bénéficiera le plus? Est-ce que certains groupes socioéconomiques feront l'objet de discrimination? (Ventiler les données par sexe, par âge, par groupe ethnique, par caste, etc.)
- 3 Quelles sont les exigences requises pour se faire attribuer une parcelle? Les hommes et les femmes sont-ils en mesure de répondre à ces exigences? Quelles sont les principales contraintes auxquelles se heurtent les hommes et les femmes?
- 4 En cas d'enregistrement de parcelles à des familles ou à des chefs de famille, les femmes célibataires ou divorcées ou les veuves auront-elles droit à une parcelle ? Les parcelles familiales dans les systèmes d'irrigation sont-elles enregistrées au nom du mari et de la femme à la fois? Sinon, quel est le pourcentage de parcelles enregistrées au nom des femmes? Que se passe-t-il si l'exploitant d'une parcelle est absent, divorce ou décède? La situation est-elle différente pour les hommes et pour les femmes?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

- 5 Dans le cas où la superficie des parcelles attribuées est différente, les conditions d'accès sont-elles les mêmes pour les hommes et les femmes? Y a-t-il une différence entre eux? Est-ce que toutes les superficies sont acceptables à la fois pour les hommes et les femmes? Quelles contraintes précises comportent-elles?
- 6 La parcelle est-elle attribuée sous forme de bail semi-permanent ou les agriculteurs en sont-ils propriétaires? Le bail peut-il être cédé à autrui au cas où il ne répond pas aux conditions établies? Les hommes et les femmes peuvent-ils tous deux bénéficier de la réattribution d'une parcelle?

En bref, en posant ces questions, l'enquêteur aura une idée assez précise de la façon dont l'accès et la gestion à l'eau et à la terre sont organisés, des pratiques discriminatoires éventuelles contre les femmes et des raisons sous-jacentes de ces pratiques.

Les gestionnaires des systèmes d'irrigation peuvent contribuer à améliorer la situation en instaurant des pratiques et des règlements qui facilitent l'utilisation de l'eau pour ceux et celles qui exploitent véritablement la terre plutôt que pour les propriétaires fonciers. Dans les projets de colonisation agraire, ils peuvent veiller à ce que l'eau et la terre soient réparties de manière équitable entre les hommes et les femmes.

Les inégalités qui découlent des normes et comportements socioculturels plutôt que de règles et règlements inéquitables nécessiteront peut-être des interventions particulières sur le plan du travail de vulgarisation, de la sensibilisation aux questions de parité et de la création de groupes de femmes pour contribuer à leur autonomisation.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### 3.2 Contexte agricole

Le contexte agricole est un facteur déterminant de la gestion de l'eau à des fins agricoles. Le type d'exploitation, la disponibilité et l'accessibilité des ressources, ainsi que les possibilités de commercialisation des extrants sont autant d'éléments qui influent sur la gestion de l'eau. Dans une perspective de genre, il faudrait tenir compte des points suivants :

- Les hommes et les femmes ont souvent des pratiques agricoles séparées et différentes.
- Dans un système agricole, les hommes et les femmes ont parfois des parcelles, des tâches et des responsabilités différentes.
- Les hommes et les femmes n'ont pas accès aux mêmes moyens de production (terre, eau et autres ressources naturelles, finance, connaissance et formation, main-d'œuvre, technologies, intrants) et n'en disposent pas de la même façon.
- Les hommes et les femmes ne bénéficient pas de la même façon de la production agricole.
- La prise de décision en matière de pratiques agricoles n'est pas égale, tout comme l'utilisation des moyens de production et des avantages (y compris le revenu) de la production agricole.
- Dans le cas de l'agriculture commerciale, il importe de veiller à ce que les hommes et les femmes, souvent engagés comme travailleurs, ne soient pas traités de manière discriminatoire et que les lois du travail soient appliquées adéquatement.

Dans divers pays et contextes, comparativement à leurs homologues masculins, les agricultrices de toutes les régions contrôlent moins la terre et le bétail, recourent beaucoup moins aux variétés de semences améliorées, au crédit et aux services de vulgarisation, achètent moins d'intrants, et leur niveau d'instruction est inférieur. Pour corriger ces inégalités, il est très important de veiller à ce que les hommes et les femmes aient un accès égal à l'information et à la vulgarisation pour qu'ils puissent mieux décider s'il y a lieu ou non d'adopter une innovation.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

Les technologies de communication et d'information modernes (TCI), telles que la radio, les téléphones portables et les services internet peuvent également favoriser le transfert de l'information. Ces technologies pourront s'avérer utiles aux femmes rurales qui ont un accès restreint aux marchés éloignés, un faible niveau d'instruction, et qui se heurtent à des contraintes financières et de temps. La présence de locaux où les femmes peuvent se rendre facilement, leur accès aux ressources productives et à la prise de décision en seront facilités d'autant.

Les femmes contribuent généralement à la production vivrière pour la famille et participent souvent à une agriculture de subsistance pluviale et à petite échelle. Elles peuvent utiliser des cultures résistantes à la sécheresse, tandis que les hommes s'occupent davantage de cultures commerciales. Toutefois, les hommes et les femmes ont des tâches et des responsabilités dans ces deux formes d'agriculture, et s'entraident dans leur production végétale. Leurs connaissances de diverses cultures sont parfois différentes et il arrive que leurs intérêts divergent quant il s'agit d'attribuer les ressources à la production végétale. Dans les chaînes de valeur agricole modernes, l'agriculture à contrat ou des systèmes de plantation artisanale qui permettent une production de valeur élevée se multiplient et permettent à des entreprises de transformation des produits agricoles à grande échelle d'assurer un approvisionnement stable de produits frais de qualité.

Les données existantes démontrent que les agricultrices sont souvent exclues des arrangements modernes d'agriculture à contrat parce qu'elles n'ont pas un contrôle garanti de la terre, de la main-d'œuvre familiale et des autres ressources nécessaires pour assurer un apport fiable de production. Ceci pourrait également s'expliquer par le manque de participation des femmes aux organisations de producteurs et aux associations d'usagers de l'eau. Tandis que les hommes contrôlent les contrats, les femmes à titre de travailleuses familiales assument une grande part du travail agricole effectué sur les parcelles faisant l'objet de contrats.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITé

3

Les questions ci-dessous sont réparties en trois sous-titres: pratiques agricoles, moyens de production et bénéfices tirés de la production agricole. Tous ces facteurs influent sur la gestion de l'eau à des fins agricoles et sur les différents besoins et attentes des hommes et des femmes en ce qui concerne l'eau et la façon dont elle est gérée. Ces questions aideront l'utilisateur à cerner les fossés qui séparent les hommes des femmes et qui risqueraient d'avoir une répercussion négative sur les résultats du projet, et à concevoir des mesures bien ciblées pour corriger les problèmes précis de genre.

### Questions essentielles concernant les pratiques agricoles

Ces questions permettront de comprendre les tâches précises des hommes et des femmes en agriculture, leurs différentes pratiques agricoles et la source première des moyens d'existence de divers groupes socioéconomiques. Elles permettront de mieux analyser les priorités des hommes et des femmes sur le plan des pratiques de gestion de l'eau.

- 1 Quelles cultures sont exploitées par les hommes ou par les femmes? Quelles cultures sont exploitées comme cultures commerciales ou comme cultures vivrières? À quelles cultures donne-t-on priorité? Qui définit ces priorités? Quelles sont les cultures irriguées ? Quelles sont les cultures pluviales? Qui décide quelles cultures seront irriguées ou non?
- 2 Quelle est la répartition des tâches correspondant aux diverses pratiques agricoles (labourage, ensemencement, désherbage, irrigation, fertilisation, récolte, entreposage, battage, etc.) et quel est le temps consacré à ces pratiques par les hommes, les femmes, les garçons et les filles? Comme ces chiffres peuvent varier selon la culture, il convient de recueillir l'information ci-dessus pour les principales cultures exploitées.
- 3 Quels animaux de bétail sont élevés par les hommes ou par les femmes? Quelles sont les principales différences entre les hommes et les femmes? Quelle est la division des tâches relatives au bétail (alimentation, traite, bain des animaux, etc.) entre les hommes, les femmes, les garçons et les filles? Qui s'occupe le plus de la gestion de l'eau et qui faut-il cibler?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

- 4 Quelles sont les différences entre les groupes ethniques, les groupes religieux, les castes et les groupes socioéconomiques dans les réponses aux questions précédentes? Quelles sont les différences entre les hommes et les femmes qui sont membres d'une organisation de producteurs ou d'une association d'usagers de l'eau par rapport à ceux et celles qui n'appartiennent à aucun de ces groupes?
- 5 Quels sont les principaux facteurs (culture, traditions, savoir, disponibilité de temps, entre autres) qui influent sur les processus décisionnels et la répartition des tâches mentionnés dans les questions précédentes?

### Questions essentielles concernant les moyens de production

Les questions suivantes permettront de mieux comprendre les grandes différences de genre en ce qui concerne l'accès aux avoirs, aux intrants et aux services et le contrôle de ces éléments, ainsi que les principaux facteurs qui restreignent la production et la productivité des hommes et des femmes et, enfin, la façon dont ils ont trait à la gestion de l'eau.

- 1 Les intrants de production (semences, engrais, produits chimiques, etc.) sont-ils autant accessibles aux hommes qu'aux femmes? Si la disponibilité d'un intrant est limitée, qui décide de son utilisation?
- 2 Quels outils et technologies sont à la disposition des hommes et des femmes pour la production agricole (charrues, animaux de trait, tracteurs, vaccination, engins de récolte, pompes à eau, etc.)? Qui utilise ces technologies? Qui décide de les acheter et de la façon de les utiliser? Y a-t-il des différences entre les hommes et les femmes dans l'utilisation d'outils et de technologies plus perfectionnés?
- 3 Les technologies employées conviennent-elles à l'utilisateur ciblé dans le contexte socioculturel (hommes, femmes, garçons et filles)? Sont-elles faciles à utiliser? Quel est le coût? Est-il facile de se procurer des pièces de rechange? Qui est formé à l'utilisation et à l'entretien de ces technologies?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITé

3

- 4 Les agriculteurs peuvent-ils obtenir des prêts ou du crédit? Pour quel type d'investissement ou d'activité? Quelles sont les exigences minimales pour bénéficier d'un prêt? Se répercutent-elles de manière différente sur les hommes et les femmes?
- 5 Quelle est l'exigence première en termes de main-d'œuvre pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles? Qui décide de la participation des enfants à la production végétale ou aux corvées domestiques - femmes, hommes, ou les enfants eux-mêmes? Est-il possible de recruter de la main-d'œuvre externe pendant les périodes d'activité intense? Pour quelle tâche recrute-t-on de la main-d'œuvre externe? Qui décide du recrutement de la main-d'œuvre et pour quelle tâche? Peut-on recruter à la fois des hommes et des femmes? Reçoivent-ils le même salaire? Y a-t-il une différence entre les hommes et les femmes quant au type de contrat de travail et quant aux conditions de travail?
- 6 Quelles sont les connaissances qui manquent pour assurer l'efficience de la production et de l'utilisation de l'eau ? Sont-elles différentes pour les hommes et les femmes? Les hommes et les femmes ont-ils un accès égal aux connaissances (compétences pratiques au savoir-faire grâce à la formation ou à l'information) et à l'éducation?
- 7 En ce qui concerne les services de vulgarisation et la formation, qui est visé? Les hommes et les femmes de divers groupes d'âge ont-ils les mêmes occasions de participer à la formation? Les agriculteurs ont-ils accès à l'information voulue? En va-t-il de même pour les hommes et les femmes?

QUESTIONS

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant les bénéfices tirés de la production agricole

Il est très important de vérifier comment les avantages sont répartis entre les hommes et les femmes, sur le plan des produits agricoles et du revenu créé, aux fins d'assurer une répartition égale des extrants. L'à-propos de ces questions a trait à la relation avec les intrants. Si les femmes doivent assurer la totalité du travail, mais ne peuvent bénéficier des extrants ou des avantages, ou ne peuvent décider de la façon d'utiliser le revenu gagné, elles ne seront pas très incitées à fournir ces intrants.

- 1 Comment les produits agricoles sont-ils utilisés? à des fins de consommation personnelle, de vente ou de transformation? Les hommes et les femmes prennent-ils tous deux part à la prise de décision?
- 2 Quel est le revenu familial provenant de l'agriculture (ventiler par membre de la famille)? Qui décide de la façon d'utiliser le revenu du ménage?
- 3 Qui transforme les produits agricoles? Quels intrants sont nécessaires ? Qui doit les fournir? Quelles sont les principales différences entre les hommes et les femmes?
- 4 Qui vend les produits commercialisables? Qui décide de l'utilisation de l'argent provenant de la commercialisation du produit?
- 5 Existe-t-il une organisation de producteurs qui contribue à la commercialisation des produits? Si oui, les femmes et les hommes ont-ils un accès égal à ce service?
- 6 À quelle distance se trouve le marché le plus proche? Quelles sont les implications en termes de temps et de coût de transport? Y a-t-il des restrictions socioculturelles à la vente des produits frais sur le marché? Que peut-on faire pour faciliter l'accès de femmes au marché?
- 7 Si l'irrigation a été installée et si l'on a planté des cultures différentes, et si le travail des femmes augmente, bénéficient-elles également du profit?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### 3.3 Utilisations multiples de l'eau

L'eau est utilisée à de nombreuses fins (eau potable, nettoyage, cuisine, bain, lessive, irrigation, bain du bétail, élevage de poissons, fabrication de briques, transformation des aliments, production de bière, industrie, etc.). Il importe de tenir compte de toutes ces utilisations dans la planification d'un projet et de vérifier s'il est possible d'assurer plus d'une utilisation de l'eau en favorisant des systèmes à usages multiples.

Les utilisations multiples de l'eau sont efficaces pour alléger la pauvreté et pour assurer la parité hommes-femmes ; elles offrent également un potentiel extraordinaire de réduction du travail des enfants et d'amélioration de la fréquentation de l'école, surtout pour les filles, en réduisant le temps et l'énergie nécessaires à la collecte de l'eau. En accordant une attention particulière au problème du travail des enfants, les projets peuvent développer au maximum leur effet positif sur la collectivité et éviter de saper les objectifs de développement. Toutefois, ceci nécessite une évaluation encore plus large de l'utilisation de l'eau, qui ne se borne pas seulement à l'utilisation de l'eau à des fins de culture. Les divers usagers devront participer à la planification du projet, et il faudra calculer le coût de la fourniture des infrastructures pour les diverses utilisations prévues.

Les questions ci-dessous peuvent faciliter une meilleure analyse de la situation existante sur le plan des diverses utilisations de l'eau et sources d'eau. Elles contribueront également à planifier des changements en combinant les diverses utilisations de l'eau tout en s'attaquant aux principales contraintes auxquelles se heurtent les hommes et les femmes dans leur accès à l'eau, en tenant compte de la qualité et de l'accessibilité, ainsi que du mode décisionnel pour permettre une utilisation plus équitable de l'eau.

#### Questions essentielles concernant les utilisations multiples de l'eau

- 1 Quelles sont les différentes activités qui font appel à l'eau? Quelle est la source d'eau pour chaque activité? S'agit-il de la même source que le projet utilise ou utilisera? L'utilisation de l'eau par le projet entre-t-elle en conflit avec les autres utilisations de l'eau? Est-il possible de combiner l'utilisation de l'eau par le projet avec les autres utilisations de l'eau?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

- 2 À qui incombe-t-il de fournir de l'eau pour chaque activité? Le projet prévu va-t-il favoriser ou entraver l'approvisionnement en eau? Cet approvisionnement est-il le même pour chaque type d'utilisation d'eau? Y a-t-il des différences entre l'eau que les hommes et les femmes doivent fournir?
- 3 Comment les divers intérêts relatifs à l'utilisation de l'eau seront-ils dosés? Est-ce que toutes les parties prenantes seront membres d'une association d'usagers de l'eau, ou y aura-t-il une association différente pour chaque utilisation? Comment ces associations négocieront-elles les besoins en eau pour chaque utilisation? Quels sont les intérêts qui priment lorsque les compromis sont inévitables? Est-ce que les hommes et les femmes sont membres de ces associations? Si oui, les femmes et les hommes jouent-ils le même rôle dans ces associations d'usagers de l'eau?
- 4 Qui représente les divers usagers de l'eau dans les négociations relatives à l'utilisation de l'eau? Comment assurer la représentation des groupes moins puissants (les pauvres, les minorités et les groupes marginalisés, les femmes, les jeunes et les vieux, les groupes ethniques, etc.)? Leurs besoins sont-ils pris en compte?
- 5 Quelles sont les priorités fixées pour chaque utilisation de l'eau? Qui bénéficie des priorités qui ont été établies? Quelles sont les parties dont les besoins ont fait l'objet d'une faible priorité ? (Préciser par sexe et par groupe d'âge, par groupe ethnique, par caste, par religion, par groupe minoritaire, par métier, etc.).

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant l'eau potable

Dans les projets de gestion de l'eau à des fins agricoles, il est souvent possible d'inclure des dispositions permettant d'améliorer l'approvisionnement en eau à des fins domestiques. En pareil cas, les questions suivantes pourraient être formulées pour comprendre comment ces services sont fournis et comment ils pourraient être améliorés sur le plan de la perspective de genre. Si l'on place les sources d'eau potable près de la ferme ou des écoles, la collecte de l'eau constituera un fardeau moins lourd et la sécurité nutritionnelle s'en trouvera améliorée. Dans la conception des systèmes d'approvisionnement en eau, il est un aspect dont il faut tenir compte : le problème du travail dangereux pour les enfants, car ils sont souvent chargés d'aller chercher l'eau. Par exemple, il est acceptable que les enfants portent l'eau tant que ce n'est pas dangereux (c.-à-d. une charge qui ne soit pas trop lourde ni nuisible à leur croissance musculo-squelettique) et tant que cette tâche ne leur fasse pas manquer l'école ou que leur fatigue ne les empêche pas de bénéficier pleinement de l'école.

Il importe non seulement d'assurer aux hommes et aux femmes l'accès aux ressources en eau à des fins domestiques, et le contrôle de ces ressources, mais aussi de s'attaquer aux problèmes liés à la qualité de l'eau destinée à l'eau potable pour éviter les maladies humaines et animales et pour assurer la sécurité alimentaire. Les réponses à ces questions permettront de mieux comprendre la division du travail entre hommes et femmes, l'accès aux points d'eau et les modes de prise de décision dans une perspective de genre.

- 1 Qui (préciser le groupe d'âge et le sexe) est chargé d'aller chercher l'eau potable pour le ménage? Est-ce la personne qui profite également de l'infrastructure d'irrigation?
- 2 Combien de temps est consacré à la collecte de l'eau et à quelle fréquence? Est-ce que cette situation changera après la construction du réseau d'irrigation? Est-il possible d'écourter le temps consacré à la collecte de l'eau potable en apportant des légères modifications au système d'irrigation, par exemple en construisant des points supplémentaires d'accès à l'eau, des ponts rudimentaires, en situant les points d'eau près des écoles pour que les filles ne manquent pas trop l'école, etc.?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

- 3 Quel est le nombre de ménages branchés à un réseau d'approvisionnement en eau courante par rapport à ceux qui doivent aller chercher l'eau à des points d'eau? Combien de ménages utilisent un point d'eau? Est-il possible d'augmenter ce chiffre en ajustant légèrement la conception du système d'irrigation? Les points de vue des hommes, des femmes et des enfants chargés d'aller chercher l'eau sont-ils pris en compte dans la création des points d'eau?
- 4 Comment le fonctionnement et l'entretien des installations d'eau potable sont-ils organisés? Qui en est responsable? Qui décide de l'utilisation et de l'entretien des installations? Ces fonctions peuvent-elles être combinées avec la gestion du système d'irrigation? Qui en bénéficierait le plus?
- 5 L'eau potable et l'eau utilisée au sein du ménage est-elle salubre? Les membres de la famille comprennent-ils les problèmes que peut causer une mauvaise qualité de l'eau? Sont-ils conscients des différentes options de traitement de l'eau (filtrage, ébullition, etc.)? Préciser pour chaque membre de la famille. Quelle est la cible des campagnes de sensibilisation à la qualité de l'eau domestique?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Systèmes d'approvisionnement en eau à usages multiples et travail des enfants

Certaines questions ont déjà été formulées sur le recours au travail des enfants dans les systèmes d'approvisionnement en eau à usages multiples. Il faudrait également tenir compte de ces problèmes plus généraux:

- 1 Les planificateurs sont-ils conscients de la différence entre le travail des enfants et le travail acceptable exécuté par des enfants? Que pourrait-on faire pour assurer la sensibilisation voulue?
- 2 Le gouvernement ou la collectivité locale ont-ils fixé des limites de poids acceptables pour l'eau portée par les enfants? Sinon, comment pourrait-on établir ces limites de manière participative en consultant les femmes, les hommes, les garçons et les filles?
- 3 Le suivi et l'évaluation du programme de la gestion de l'eau mesurent-ils le travail des enfants et la fréquentation scolaire (ventiler par sexe et par âge)? Les comités communautaires de surveillance du travail des enfants ou des comités semblables s'occupant de la protection des enfants existent-ils déjà dans la région du projet? Existe-t-il des possibilités de collaboration?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

### 3.4 Gestion des systèmes d'irrigation

Le degré de participation des usagers de l'eau à la prise de décision en matière de gestion d'un système d'irrigation dépend grandement du type de structure de gestion existante. Les grands systèmes d'irrigation construits par les gouvernements sont souvent gérés par des fonctionnaires d'un ministère donné, et les usagers de l'eau participent rarement à la prise de décision. En outre, les grandes exploitations privées qui font appel à l'irrigation sont généralement gérées comme des entreprises, ce qui donne peu de marge aux travailleurs pour participer à la prise de décision. Par ailleurs, les organisations de producteurs et de travailleurs permettent davantage aux usagers de l'eau de participer à la prise de décision en matière de gestion des systèmes d'irrigation. Le plus souvent, une association d'usagers de l'eau (AUE) est chargée de la gestion de l'eau, qui peut aller d'une gestion très traditionnelle à une gestion hautement technique.

Pour bien comprendre les mécanismes décisionnels et les aspects sexospécifiques qui entrent en ligne de compte, il importe de comprendre comment l'association d'usagers de l'eau est gérée et repérer comment les hommes et les femmes y participent. Dans bon nombre d'AUE, l'adhésion est limitée aux propriétaires fonciers, ce qui exclut souvent les exploitants véritables de la terre qui ne sont pas propriétaires, dont dans bien des cas les femmes mais aussi les fermiers ou les métayers. Les données existantes révèlent que les femmes sont souvent sous-représentées dans les groupes d'usagers de l'eau et les organisations agricoles et, si elles le sont, leur participation réelle est très faible.

C'est en évaluant qui sont les véritables usagers de l'eau et en les faisant participer à la prise de décision en matière de gestion de l'eau et d'entretien que l'on pourra assurer une distribution de l'eau plus efficiente et plus équitable. Ceci s'applique à la fois au système d'irrigation en activité et à l'état de planification. L'aspect le plus important d'une approche tenant compte des considérations de parité hommes-femmes, tant dans la conception que dans la gestion d'un système d'irrigation, a trait à la participation de tous les usagers à la prise de décision. Il faudrait tenir compte des connaissances et de l'expérience des diverses personnes, ainsi que des besoins précis des hommes et des femmes et de leurs priorités quant à leur utilisation future et actuelle du réseau. Les processus participatifs ne sont pas nécessairement sensibles à la dimension sexospécifique, et il importe donc de veiller soigneusement à ce que ce soit le cas.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

Les questions de cette section analysent si la gestion du système d'irrigation réserve une place égale aux hommes et aux femmes dans les mécanismes décisionnels. Elles aideront les planificateurs et les décideurs à évaluer les besoins précis des hommes et des femmes, les obstacles socioculturels auxquels ils se heurtent, et à définir les mesures à prendre pour améliorer le rendement des systèmes d'irrigation et pour promouvoir l'autonomisation sociale et politique des groupes socioéconomiques les plus vulnérables.

La plupart des questions ci-dessous ont trait à la situation dans laquelle une AUE est prévue ou déjà existante, mais elles peuvent également être adaptées à d'autres types d'organismes.

- 1 Quels organismes de gestion de l'eau existent déjà? Suffisent-ils à promouvoir la participation des agriculteurs au processus décisionnel? Sinon, comment pourraient-ils être modifiés? Quelles sont les contraintes qui s'opposent aux changements à apporter à l'organisme?
- 2 Si le système d'irrigation est géré par des fonctionnaires, existe-t-il des groupes de producteurs et de travailleurs ou une association, officielle ou non, qui pourraient être en interaction avec les gestionnaires du système? Le cas échéant, posez la question 6 et les suivantes.
- 3 Existe-t-il des groupes, officiels ou non, qui veillent aux intérêts précis des femmes dans la prise de décision?
- 4 Si le système d'irrigation est en voie de construction, les usagers actuels et futurs participent-ils tous à la décision relative à l'emplacement du système d'irrigation? Comment cette participation est-elle organisée? L'emplacement est-il acceptable à la fois pour les hommes et les femmes, y compris pour les agriculteurs, les pêcheurs, les gardiens de troupeaux, les nomades, etc.? Sinon, pour qui n'est-il pas acceptable et pourquoi? Ce problème peut-il être résolu par un changement d'emplacement ? Songez aux hommes et aux femmes qui vivent juste à l'extérieur de la zone et en aval: perdent-ils l'accès à l'eau ? ou leur eau est-elle polluée?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

- 5 Existe-t-il des organismes séparés pour chaque utilisation principale de l'eau (irrigation, approvisionnement en eau à des fins domestiques) ou toutes les utilisations sont-elles intégrées en une seule? Dans le cas d'organismes séparés, y a-t-il une coordination entre eux et comment est assurée une représentation adéquate des hommes et des femmes dans chacun de ces organismes? Sont-ils satisfaits d'avoir des organismes séparés?
- 6 Qui peut devenir membre d'une AUE? Est-il possible d'enregistrer plus d'un membre par parcelle? Sous quel nom les membres sont-ils enregistrés, car les femmes peuvent être enregistrées au nom de leur mari, mais sont-elles personnellement membres à part entière? L'organisme inclut-il tous les usagers de l'eau (exploitants, métayers, femmes qui travaillent la terre appartenant à leur mari, etc.)? Sinon, quels sont les groupes qui ne sont pas représentés au sein de l'AUE? Cette situation est-elle différente pour les hommes et pour les femmes?
- 7 Qui peut participer à la prise de décision au sein de l'AUE? les membres inscrits seulement ou tous les usagers de l'eau, ou toutes les parties prenantes concernées? Les réunions ont-elles lieu à une heure qui convienne à la fois aux hommes et aux femmes? Peut-on envoyer un remplaçant aux réunions lorsque des décisions se prennent? Comment ceci influe sur la présence aux réunions?
- 8 Y a-t-il des obstacles socioculturels qui empêchent les gens d'exprimer leur opinion et leurs besoins (songez aux femmes qui n'ont pas le droit de parler en public, mais aussi aux différences d'âge, de classe et de caste)? Pourrait-on proposer des mécanismes pour veiller à ce que leurs opinions et leurs besoins soient pris en compte (ex. : organiser des réunions séparées pour les femmes pour leur permettre de s'exprimer)?
- 9 Quelles sont les règles courantes de prise de décision? Qui décide des questions techniques? Quelles sont les décisions qui sont prises par vote? En cas de vote sur une base majoritaire, que se passe-t-il en cas d'égalité des voix? Est-ce que ceci a des répercussions différentes pour les hommes et pour les femmes?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

- 10 Qui peut être élu membre du comité directeur (ou du conseil d'administration) de l'AUE? Quelles sont les exigences, existe-t-il certains groupes d'usagers qui ne peuvent respecter ces exigences (ex. : analphabètes, superficie de la terre)? Ces groupes reçoivent-ils une formation pour améliorer leurs compétences aux fins de respecter les exigences (ex. : formation en alphabétisation)?
- 11 Combien d'hommes et de femmes sont membres du comité directeur de l'AUE? Les hommes et les femmes sont-ils sélectionnés comme président, secrétaire et trésorier de l'AUE? S'il y a un déséquilibre entre les hommes et les femmes par rapport au ratio de ceux qui utilisent l'eau, pourquoi est-ce ainsi? Est-il possible de corriger ce déséquilibre?
- 12 Comment les tâches sont-elles réparties au sein de l'AUE entre les hommes et les femmes? Qui prend les décisions? Qui exécute véritablement le travail (telle que la perception des redevances ou le nettoyage des points d'eau)? Si cette division est partielle, que peut-on faire pour améliorer cet équilibre?
- 13 Les règles et règlements établis pour et par les AUE sont-ils appliqués tels qu'énoncés? Sinon, est-ce que ceci a un effet positif ou négatif sur certaines personnes ou groupes de personnes? Comment corriger cette situation?

Les questions ci-dessus sont conçues pour recueillir de l'information sur plusieurs questions importantes concernant la prise de décision et ont pour but de rendre la gestion du système d'irrigation plus participative et plus sensible aux questions de genre.

On s'attend à ce que l'utilisateur puisse prendre une action positive pour inciter toutes les parties prenantes à participer activement aux activités de l'organisme.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

### 3.5 Distribution de l'eau, méthodes d'irrigation et entretien

Le système d'approvisionnement en eau d'un système d'irrigation est étroitement lié à l'utilisation de l'eau et aux méthodes d'irrigation de l'exploitation. En général, les inégalités dans la distribution de l'eau destinée à l'irrigation touchent plus durement les groupes les plus faibles (femmes, enfants, agriculteurs les plus pauvres, utilisateurs finaux), et se répercutent sur l'exploitation. Les méthodes d'irrigation sont décidées à l'échelle de la parcelle et comportent des implications différentes pour chaque membre du ménage. Même si les femmes se sont avérées d'excellentes irrigatrices, elles se heurtent souvent à des restrictions dues à des raisons socioéconomiques et culturelles.

Dans les systèmes d'irrigation de surface, les agriculteurs prennent souvent part aux tâches d'entretien ; en particulier, les travaux d'entretien des canaux tertiaires sont généralement assurés par la main-d'œuvre fournie par les agriculteurs voisins. Sur le plan de la parité, il importe de vérifier qui y participe et comment les différentes contributions à l'entretien (financièrement et sur le plan de la fourniture de main-d'œuvre) sont assurées par les hommes et les femmes, par les riches et les pauvres, par les jeunes et les vieux, etc.

Il est tout aussi important d'être conscient de la division des tâches entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'entretien et la construction, car le travail exécuté par les hommes est souvent rémunéré, tandis que, dans bien des cas, les femmes ne reçoivent aucune rémunération parce que leur travail est considéré comme une « contribution à la collectivité ». En outre, les hommes sont généralement formés au travail de la construction, qui est un travail rémunéré, tandis que les femmes le sont rarement mais offrent une main-d'œuvre non spécialisée pour le nettoyage des canaux, qui n'est souvent pas rémunérée. Par conséquent, il peut s'avérer utile d'engager les futurs usagers, en assurant une bonne représentation des femmes comme travailleuses, au cours de la construction des systèmes d'irrigation et de les initier sur les lieux du travail aux techniques et aux problèmes de construction.

Non seulement ce sera une bonne façon d'accroître leur connaissance du réseau, ce qui facilitera son entretien dans l'avenir, mais cette activité sera aussi source d'un bon revenu et favorisera l'exécution d'un travail décent. En faisant participer les femmes aux travaux d'entretien rémunérés, leur contribution sera plus manifeste, leur participation à la prise de décision accrue et leurs moyens d'existence améliorés.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant la distribution de l'eau dans les réseaux d'irrigation

- 1 Quel est le mode de distribution de l'eau? Comment se décide la distribution ? Les irrigateurs peuvent-ils demander que l'on tienne compte de leurs besoins précis (ex.: les femmes et les enfants ne seraient peut-être pas en mesure d'irriguer pendant la nuit ni autorisés à le faire)?
- 2 Comment l'information sur les «tours d'irrigation»<sup>3</sup> est accessible aux agriculteurs? L'est-elle autant aux hommes qu'aux femmes? Y a-t-il des groupes qui ont besoin d'être informés par la voie de canaux particuliers?
- 3 Est-ce que le débit d'eau destinée à l'irrigation convient à tous les usagers? Faut-il être doté d'une certaine force physique pour le réguler (de gros débits exigent peut-être plus d'une personne pour s'en occuper)? Si oui, la technologie peut-elle être adaptée aux femmes et aux enfants?
- 4 Est-ce que tous les irrigateurs ont besoin directement d'eau pour l'irrigation ou est-ce qu'ils ne l'utilisent que lorsque c'est leur tour? Qui doit compter sur des intermédiaires? La situation est-elle différente pour les hommes et les femmes? et pour les propriétaires fonciers et pour les fermiers?
- 5 En cas de pénurie d'eau, comment les quantités limitées d'eau disponibles sont-elles réparties entre les usagers? Est-ce que certaines personnes ou certains groupes de personnes sont plus durement touchés que d'autres?
- 6 Comment sont facturées les redevances d'eau? Qui paye l'eau : les propriétaires ou les fermiers? Le paiement est-il plus difficile pour certains usagers que pour d'autres (ex. : femmes, personnes âgées, etc.)? Comment surmonter ces difficultés?
- 7 Que se passe-t-il si quelqu'un enfreint les règles et règlements du système d'irrigation? Qui fixe la peine et selon quels critères? Est-il probable que certaines personnes ou groupes de personnes soient enclins à enfreindre les règles plus souvent que d'autres? Comment l'éviter?

<sup>3</sup> Un « tour d'irrigation » signifie la période (plusieurs jours en général) qui sépare deux irrigations successives. Il varie généralement selon les facteurs climatiques et les saisons.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

Les questions ci-dessus ont pour but d'évaluer si les règlements et la technologie de distribution de l'eau offrent des chances égales aux hommes et aux femmes quant à l'accès à l'eau fournie et, si nécessaire, d'adopter des mesures spéciales qui permettront de tenir compte des besoins des hommes et des femmes à la fois.

### Questions clés pour les activités d'entretien et de construction de systèmes d'irrigation

- 1** Comment est organisé l'entretien du réseau d'irrigation? Est-il confié à un fournisseur externe ou assuré par les usagers de ce réseau?
- 2** Les agriculteurs payent-ils une redevance d'entretien? Doivent-ils fournir leur propre main-d'œuvre ou assumer les deux? Est-ce que certains groupes de personnes préfèrent payer une redevance plutôt que de fournir la main-d'œuvre? Comment est évaluée la contribution en main-d'œuvre? Qui paie l'entretien ou fournit la main-d'œuvre nécessaire à cette fin: le propriétaire ou les fermiers?
- 3** Dans le cas du versement d'une redevance, le paiement est-il plus difficile pour certains usagers que pour d'autres? Comment surmonter les difficultés propres aux hommes et aux femmes?
- 4** Dans le cas de la fourniture de main-d'œuvre, qui est tenu d'exécuter le travail? Est-il possible de payer plutôt que de fournir de la main-d'œuvre? Est-il plus difficile pour certains groupes que pour d'autres de fournir de la main-d'œuvre? Si oui, pour qui et pourquoi?
- 5** Que se passe-t-il si quelqu'un ne contribue pas à l'entretien du réseau d'irrigation ? Est-il probable que certaines personnes ou groupes de personnes soient incapables de contribuer à l'entretien plus souvent que d'autres ? Comment éviter ou compenser cette situation ? (Ventiler les données par sexe, par âge, etc.).

Les questions ci-dessus sont conçues pour évaluer comment les hommes et les femmes contribuent aux travaux d'entretien et pour repérer les inégalités possibles qui pourraient survenir afin de pouvoir prendre des mesures spéciales pour corriger les inégalités hommes-femmes.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### En cas d'activités de construction

- 1 Les usagers (futurs) de l'eau fournissent-ils la main-d'œuvre pour la construction du système d'irrigation? Comment la participation de l'usager aux travaux de construction est-elle organisée? Comment les agriculteurs (hommes et femmes) sont-ils incités à participer à ces travaux de construction ? Les femmes souhaitent-elles participer à ces travaux?
- 2 Quel est le travail rémunéré, et quel est celui qui doit être fourni sans rémunération? Qui exécute le travail rémunéré et le travail non rémunéré? Les hommes et les femmes peuvent-ils tous deux exécuter le travail rémunéré ? Reçoivent-ils le même salaire? Y a-t-il des services de garderie d'enfants à proximité du chantier?
- 3 Les usagers de l'eau sont-ils initiés aux techniques de construction? Est-ce que les hommes et les femmes recevront tous deux une formation? Les usagers de l'eau et les fournisseurs de main-d'œuvre sont-ils également informés des risques encourus et des mesures de santé et de sécurité à prendre?

Comme dans le cas des travaux d'entretien, les questions ont pour but de définir si les hommes et les femmes ont des chances égales d'être rémunérés pour leur travail pendant la construction. Il importe de signaler que, du point de vue juridique, la plupart des pays assurent un accès égal des hommes et des femmes au travail rémunéré, mais que, dans la pratique, c'est rarement le cas. L'usager est incité à repérer ces inégalités et à proposer des mesures correctives pour les aplanir.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

### Questions essentielles concernant les méthodes d'irrigation dans l'exploitation

- 1 Quelle est la méthode prédominante d'irrigation (calants, sillons, cuvettes, arroseurs, arroseurs goutte-à-goutte et microarroseurs) dans le secteur? Qui est normalement chargé de leur utilisation?
- 2 Qui décide de l'adoption d'une certaine méthode d'irrigation?
- 3 Qui décide quelles cultures seront exploitées et combien de cultures par an peuvent être irriguées ? Est-ce que ceci comporte des implications différentes pour les hommes et les femmes?
- 4 Comment le système d'irrigation modifiera-t-il la demande en main-d'œuvre masculine et féminine? Quelles tâches exécutées par les enfants ne seront plus nécessaires ou exigeront moins de temps ou d'effort physique? Quelles nouvelles tâches s'imposeront qui pourraient accroître la demande de travail des enfants ? Quelles mesures prennent les concepteurs du projet et les gestionnaires de l'utilisation de l'eau pour éviter tout risque d'augmentation du travail des enfants?
- 5 Dans le cas des systèmes d'irrigation modernes (arroseurs, irrigation localisée), comment est financé le système d'irrigation? S'il faut emprunter de l'argent auprès d'une institution de prêts, les conditions sont-elles les mêmes si le propriétaire est un homme ou une femme?
- 6 Si les femmes ont droit légalement à une terre irriguée, est-ce que cela est socialement accepté? Les hommes et les femmes ont-ils des préférences quant au moment ou à la durée de l'irrigation? Pourquoi?
- 7 Combien de temps les hommes et les femmes consacrent-ils respectivement à l'irrigation d'un champ? Y a-t-il quelque corrélation que ce soit entre le temps consacré à l'irrigation et le type d'irrigation (une irrigation par rigoles d'infiltration exige parfois plus de temps dans le champ qu'une irrigation au goutte-à-goutte)?
- 8 Est-il nécessaire d'avoir un certain degré de force physique pour utiliser la technologie d'irrigation? La technologie utilisée exige-t-elle un certain degré de connaissances?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

- 9 L'irrigateur connaît-il bien les principes d'une irrigation efficiente en termes de quantité et d'horaire? La situation est-elle la même pour les hommes et les femmes? Comment acquérir ces connaissances?
- 10 Est-ce que toutes les femmes, les hommes et les jeunes qui participent à l'irrigation sont formés? Comment peuvent-ils apprendre l'utilisation de cette technique?
- 11 Qui s'occupe de l'entretien du travail relatif à la méthode d'irrigation au sein de l'exploitation?
- 12 Y a-t-il un potager ou un verger familial qui fournit des produits agricoles au ménage? Qui l'entretient? Combien de temps exige sa gestion?

Les questions ci-dessus tentent d'établir qui décide des méthodes d'irrigation au niveau de l'exploitation, et quelle sont les connaissances, la force, le temps et les fonds nécessaires pour ces pratiques et, enfin, si les hommes et les femmes ont un accès égal à ces intrants.

Diverses mesures peuvent être définies pour faire face aux différences entre les hommes et les femmes, allant des campagnes de sensibilisation pour améliorer la participation des femmes à la prise de décision, à la promotion de technologies appropriées qui permettront de gagner du temps.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

### Dans le cas d'un puits au sein de l'exploitation

- 1 Est-ce que le puits est la principale source d'irrigation ou ne fait-il que compléter la quantité d'eau insuffisante qui provient du système d'approvisionnement?
- 2 Le puits ne sert-il qu'à l'irrigation ou est-il également source d'eau potable?
- 3 Qui décide de l'utilisation du puits ? Qui démarre et ferme le système ? Les femmes peuvent-elles participer de manière égale à la prise de décision et à la gestion?
- 4 Qui est chargé de l'entretien du système de pompage ? Qui a participé à la formation relative à l'utilisation du système de pompage?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

### 3.6 Autres enjeux environnementaux

L'environnement dans lequel la production agricole s'effectue définit la gestion agricole et les techniques et méthodes de gestion de l'eau. Diverses techniques peuvent être utilisées selon les conditions climatiques et les différents types de bassins versants. La production agricole influe également sur l'environnement, par exemple, en drainant les aquifères ou en polluant les eaux par les pesticides et la dégradation des sols, mais elle a aussi quelques effets positifs tels que la transformation de terres arides improductives en des terres agricoles productives.

L'environnement n'est pas statique, car des catastrophes se produisent et les changements climatiques mondiaux viennent imposer de nouvelles pressions sur le développement agricole et la vie des agriculteurs, outre celles de la croissance démographique, de la baisse de fertilité des sols, du déclin de la diversité génétique des variétés populaires, de la flambée des prix des produits alimentaires et de la crise économique qui touche de nombreux pays. Dans le secteur agricole, l'adaptation au climat exige le recours à de bonnes méthodes agricoles, forestières et halieutiques pour faire face aux conditions environnementales qui évoluent et qui sont de plus en plus difficiles, c'est-à-dire des méthodes de conservation de l'eau et l'amélioration des programmes de lutte contre la sécheresse.

Nous devons vérifier comment les hommes et les femmes perçoivent les impacts des changements climatiques et y réagissent, et comment ils s'y adaptent, en analysant les changements apportés aux techniques agricoles et à la mise en œuvre de la répartition des charges de travail ; les ressources en eau ne sont pas infinies et appartiennent à tous. Chacun doit y veiller pour sa collectivité mais aussi pour les générations à venir. Par exemple, tout agriculteur qui utilise les aquifères exclusivement pour son propre usage risquerait d'être surveillé de près ou d'être la cible d'attaques de la part des autres agriculteurs s'il donne l'impression de détruire ou de menacer l'utilisation à long terme d'une ressource commune telle que les aquifères.

De nouvelles solutions et possibilités imaginatives s'imposent pour permettre à la fois aux hommes et aux femmes de participer à la prise de décision et d'assumer de nouveaux rôles de leadership. Il faut investir dans l'amélioration de l'efficience de la production, en recourant au soutien des institutions et au soutien technique tels que des programmes de formation des agriculteurs et des services consultatifs qui portent sur le rôle et les besoins des hommes et des femmes.

Dans la perspective de genre, il importe de recueillir et d'analyser

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

toutes les connaissances disponibles sur les effets de l'environnement sur la gestion de l'eau à des fins agricoles et inversement. Divers groupes de personnes remarqueront des effets divers des mesures qui touchent l'environnement, mais auront aussi des solutions différentes à proposer pour s'adapter à ces changements. La perspective de la parité contribue également à évaluer quels sont les groupes qui sont les plus vulnérables aux changements dans l'environnement ou dans la gestion des eaux agricoles.

Enfin, les catastrophes naturelles ont des implications différentes selon les personnes. Bien souvent, celles qui sont déjà en position vulnérable sont le plus durement frappées lorsque survient une catastrophe. En outre, après une catastrophe, les hommes et les femmes doivent assumer différentes tâches pour remettre leurs moyens d'existence en état. Les femmes sont généralement chargées d'assurer l'approvisionnement en eau et en nourriture, tandis que les hommes s'occupent souvent de la reconstruction des infrastructures.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant la quantité d'eau

- 1 Quelles sont les sources d'eau utilisées pour la production agricole? Est-ce que l'une ou l'autre de ces sources est surexploitée (soumise à un usage excessif ou épuisée)? Si oui, quelles sont les conséquences actuelles et à venir pour l'environnement et pour les autres usagers de cette source d'eau et de ces eaux pluviales? Est-ce que ceci a un effet différent sur divers groupes de personnes (ex. : groupes ethniques, castes, groupes religieux, minorités, pauvres, etc.)? Que peut-on faire pour réduire ou faire cesser la surexploitation?
- 2 Comment sont partagées les ressources en eau disponibles en tenant compte de toutes les utilisations de l'eau telles que l'agriculture, l'eau potable, l'industrie, la pêche, les forêts, etc.? Quelles sont les utilisations qui font l'objet de la plus grande priorité ? Comment les divers groupes socioéconomiques et ethniques sont-ils touchés? Est-ce que ceci touche différemment les hommes et les femmes? Est-il possible d'assurer une distribution plus égale de l'eau?
- 3 Dans le cas de la surexploitation des aquifères d'eaux souterraines, comment les hommes et les femmes perçoivent-ils les causes de cette surexploitation? Qui est blâmé pour l'utilisation excessive des aquifères?<sup>4</sup> Comment l'eau est généralement utilisée et qui en profite ? Qui sera le plus touché par cet épuisement (hommes, femmes, groupes ethniques, classes ou castes, etc.)? Qui décide du moment et de la durée du fonctionnement des pompes pour pomper l'eau?

QUESTIONS

---

<sup>4</sup> Veuillez noter que ce blâme ne correspond pas toujours à la réalité. Creusez davantage cette question.

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant la qualité de l'eau

- 1 Les irrigateurs sont-ils conscients de la qualité de l'eau d'irrigation? Connaissent-ils ses limites en termes d'utilisation? Connaissent-ils bien les méthodes d'irrigation appropriées pour empêcher ou réduire les effets néfastes si sa qualité est mauvaise? Les hommes et les femmes ont-ils le même accès à ces connaissances?
- 2 Quelles sont les méthodes qui polluent les eaux d'irrigation (ex. : lessive, bain des animaux dans les canaux d'irrigation, etc.)? Ces méthodes sont-elles acceptées par l'organisme chargé de la gestion du canal? Qui est responsable de ces activités de pollution? Sont-ils conscients de la contamination qu'ils causent? Sont-ils également touchés par la contamination? Est-il possible de réduire ce type de pollution? Quelles solutions techniques pourraient être adoptées?
- 3 Les canaux de drainage ou d'irrigation servent-ils à l'élimination des déchets domestiques? Qui est chargé d'éliminer les déchets? Les hommes et les femmes sont-ils conscients de ces effets ? Est-il possible d'éliminer les déchets domestiques de manière moins polluante? Les hommes et les femmes ont-ils accès à l'information et à la technologie?
- 4 Y a-t-il des preuves que les pratiques agricoles polluent les eaux souterraines? Si oui, quelles sont les pratiques agricoles qui sont la cause première de la contamination? Qui pollue l'eau?
- 5 Y a-t-il d'autres sources de contamination (ex. : assainissement depuis les postes d'établissement, mécanismes d'érosion, résidus des industries agricoles)? Les hommes et les femmes sont-ils conscients de cette contamination et de son importance? Si oui, quelles mesures appliquent-ils pour réduire la contamination? Qui est surtout chargé de la mise en œuvre de ces méthodes améliorées?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMpte DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

6 Y a-t-il des campagnes de sensibilisation pour réduire les pratiques de contamination? A qui s'adressent-elles? Les femmes y participent-elles? Tiennent-elles compte du degré d'instruction et d'information des hommes et des femmes?

7 Quelles sont les conséquences de la pollution de l'eau sur l'environnement et d'autres utilisations de l'eau? Est-ce que ceci a un impact différent sur divers groupes de personnes (tels que les pêcheurs, les hommes et les femmes qui vont chercher l'eau potable, qui font la lessive, qui nagent, qui sont propriétaires de cheptels, etc.)? Que peut-on faire pour empêcher la pollution de l'eau?

Les questions ci-dessus sont conçues pour permettre de bien comprendre les gestes polluants les plus courants qui sont posés au sein des systèmes d'irrigation, et de saisir qui y participe et qui est touché par ces pratiques.

Les mesures correctrices comportent des campagnes de sensibilisation sur les effets des gestes polluants. Les femmes sont des cibles importantes de ces campagnes. La formation est également importante pour faire connaître les pratiques les moins polluantes. Les gestionnaires des systèmes d'irrigation jouent un rôle important dans la mise en œuvre des mesures techniques telles que le choix d'endroits appropriés pour le bain et l'abreuvement des animaux, et la vigilance voulue pour repérer les usagers qui ne respectent pas les règles.

QUESTIONS

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant la réutilisation de l'eau

1

Les eaux usées non traitées ou partiellement traitées servent-elles à la production agricole et en particulier à l'horticulture? Qui s'occupe de cette eau? Les hommes et les femmes ont-ils accès à l'information et à la technologie liées à l'utilisation de ce type d'eau?

2

Les usagers des eaux usées sont-ils conscients des risques inhérents à la gestion des eaux non traitées? Prennent-ils quelques précautions particulières dans la façon de gérer l'eau? La situation est-elle différente pour les hommes et les femmes?

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant les catastrophes naturelles

- 1 Dans le cas de changements dans l'environnement, par exemple au lendemain d'une catastrophe naturelle (ex. : inondations, glissements de terrain et sécheresse), quels sont les groupes socioéconomiques qui seront les plus touchés? Quels sont les propriétaires terriens les plus susceptibles d'être touchés par la sécheresse?
- 2 Est-il possible de rendre leur position moins vulnérable?
- 3 Les hommes et les femmes ont-ils un accès égal aux points d'eau, après une catastrophe? Les femmes et les filles courrent-elles des risques précis de violence sexuelle lorsqu'elles se rendent aux points d'approvisionnement en eau? Que peut-on faire pour réduire la violence sexuelle et sexospécifique?
- 4 Les rôles et les responsabilités des hommes et des femmes ont-ils changé après la catastrophe naturelle?
- 5 Quelles sont les tâches spécifiques des hommes et des femmes dans la remise en état des infrastructures locales?
- 6 Qui est chargé de la prise de décision et de l'attribution des ressources après une catastrophe naturelle?
- 7 Comment les hommes et les femmes sont-ils organisés après la catastrophe?
- 8 Comment les groupes d'usagers de l'eau et d'agriculteurs appuient-ils les agriculteurs et agricultrices dans les phases de remise en état et de reconstruction?

QUESTIONS

## QUESTIONS ESSENTIELLES POUR LA CONCEPTION D'INTERVENTIONS TENANT COMPTE DES CONSIDÉRATIONS DE PARITÉ

3

### Questions essentielles concernant les changements climatiques

- 1 Comment les hommes et les femmes sont-ils touchés par les effets des changements climatiques? Comment les femmes réalisent-elles par rapport aux hommes à la variabilité du climat?
- 2 Les hommes et les femmes optent-ils pour des stratégies différentes en termes de leurs moyens d'existence comparativement au passé? En quoi les choix qu'ils opèrent en matière d'utilisation de l'eau évoluent-ils au fur et à mesure des changements climatiques?
- 3 Quelles sont les stratégies des hommes et des femmes pour faire face à la variabilité climatique (ex. : plus ou moins de sécheresse, et perte de cultures)? Quels sont les choix qu'opèrent les hommes et les femmes dans leurs stratégies d'adaptation visant à assurer la productivité agricole?
- 4 Comment l'accès à l'eau et à la terre et le contrôle de l'eau et de la terre par les hommes et les femmes d'âges et de groupes ethniques différents peuvent-ils changer à cause de l'évolution des conditions climatiques?
- 5 Qui participe aux décisions d'exploiter telle ou telle culture ou de changer de mode de culture à cause de la variabilité climatique? Quels types de décisions les hommes et les femmes prennent-ils pour s'adapter à l'évolution de ces conditions? Les hommes et les femmes prennent-ils des décisions différentes? Selon quels facteurs?
- 6 Avez-vous l'impression que la situation était différente il y a 30 ans, dans votre jeunesse, par rapport à aujourd'hui à cause des changements climatiques? (Cette question devrait être posée aux personnes plus âgées qui devront se remémorer le passé, il vaudrait donc mieux la leur poser directement plutôt qu'aux jeunes). Quel est votre souvenir des quantités de pluie, d'ensoleillement ou de cultures il y a 30 ans? Qu'est-ce qui a augmenté ? Diminué?
- 7 Les hommes et les femmes peuvent-ils bénéficier également des nouvelles institutions (ex. : comités de village) créées pour contribuer à l'atténuation des effets des changements climatiques? Est-ce que la distribution de la formation et la diffusion des nouvelles, et l'accès à ces dernières sont égaux pour les hommes et les femmes?

## GLOSSAIRE

**Genre:** Le genre désigne les caractéristiques culturelles et sociales attribuées aux hommes et aux femmes dans leur société. Les différences sexospécifiques sont définies de manière historique, religieuse, économique et culturelle, et perçues comme étant statiques. Les différences sexospécifiques ne sont pas déterminées de manière biologique, et évoluent selon les circonstances et au fil du temps. Le genre intervient dans la division du travail, l'attribution des responsabilités et des tâches, les différences de compétences, et les droits différents que détiennent les hommes et les femmes. Il intervient également dans l'accès aux ressources et leur contrôle, dans le comportement escompté, les tabous et les priviléges, ainsi que dans le statut des hommes et des femmes qui en découle. Le genre influe sur les différences de pouvoir selon l'âge, le groupe ethnique, le statut socio-économique et vice-versa, et renforce ces différences, etc.

**Intégration des considérations de parité:** Intégrer les considérations de parité veut dire tenir compte des diverses implications pour les hommes, les femmes et les enfants de tout projet ou programme. Au cours de la planification et de l'exécution, il importe d'évaluer qui bénéficiera de l'intervention prévue et qui en pâtira, en tenant compte des différences de connaissances, de besoins et d'exigences des hommes, des femmes et des enfants selon leur âge, leur classe sociale et leur statut socio-économique, afin que chacun puisse bénéficier également du projet et que les inégalités existantes ne soient pas accentuées. Le but ultime consiste à atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes.

**Égalité entre les hommes et les femmes:** L'égalité entre les hommes et les femmes signifie que les hommes et les femmes bénéficient des mêmes conditions pour réaliser leur plein potentiel et pour jouir pleinement de leurs droits aux fins de contribuer au développement national, politique, économique, social et culturel et de bénéficier des résultats atteints. Dans la gestion de l'eau à usage agricole, ceci veut dire que les hommes et les femmes jouissent des mêmes conditions quand il s'agit d'utiliser l'eau à des fins de production agricole, de contribuer à sa gestion et de bénéficier de son utilisation.

**Parité hommes-femmes:** La parité hommes-femmes consiste à être équitable envers les hommes et les femmes. Pour assurer cette équité, il faut souvent prendre des mesures pour compenser les désavantages historiques et sociaux qui empêchent les hommes et les femmes d'agir sur un pied d'égalité. L'équité entraîne l'égalité. Dans le secteur de l'eau, la parité hommes-femmes exige souvent l'adoption de politiques précises qui portent sur le renforcement des capacités

## GLOSSAIRE

techniques des femmes et sur le recrutement et la promotion des femmes dans la gestion des ressources en eau, aux fins de corriger leur désavantage historique en matière de prise de décisions dans ces secteurs (GWA, Guide des ressources sur le genre, et IWRM, 2006).

**Autonomisation :** Pour que l'égalité entre les hommes et les femmes devienne réalité, un processus d'autonomisation s'impose. L'autonomisation signifie que chacun, homme ou femme, prend sa vie en main : établir ses priorités, accroître ses compétences, prendre davantage confiance en soi, résoudre des problèmes et devenir autonome. L'autonomie ne peut venir que de soi : l'individu est le seul à pouvoir devenir à même d'opérer des choix ou de s'exprimer. Toutefois, les institutions, dont les agences internationales de coopération, les agences gouvernementales locales, les ONG, les OSC, entre autres, peuvent soutenir les processus susceptibles de favoriser l'autonomisation des personnes ou des groupes (GWA, Guide des ressources sur le genre, et IWRM, 2006).

**Gestion de l'eau à des fins agricoles:** En agriculture, l'eau est gérée aux fins de la production végétale destinée à l'alimentation, à la production de fibres, de combustibles et d'huiles, ainsi qu'aux pêches et à l'élevage du bétail. Les options de gestion de l'eau sont légion, entre l'agriculture pluviale et l'agriculture irriguée. Les systèmes de gestion de l'eau à des fins agricoles comptent sur plusieurs sources dont les précipitations, les eaux souterraines, les prélèvements d'eau à même les eaux de surface et les eaux recyclées (Evaluation globale de la gestion de l'eau en agriculture, 2007). Les dimensions importantes de la gestion de l'eau à des fins agricoles se résument comme suit :

- L'échelle et la gestion des systèmes, et leur mode de gestion individuel ou collectif;
- Le contexte institutionnel, y compris les droits à la terre et à l'eau, ainsi que les politiques favorisant le développement des infrastructures, l'allocation de l'eau et la protection de l'environnement;
- Le paiement des dépenses d'infrastructures, de leur fonctionnement et de leur entretien, ainsi que les services hydriques fournis, et la source de ces fonds (individuels, privés, communautaires ou publics).

Dans un contexte de développement, il faudrait se poser la question globale suivante : Comment développer et gérer l'eau dans le domaine agricole pour contribuer à éradiquer la pauvreté et la faim, pour assurer la présence de pratiques durables sur le plan de l'environnement, et pour trouver le juste équilibre entre la sécurité alimentaire et la sécurité environnementale?

## GLOSSAIRE

4

**Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE):** La GIRE est un processus systématique qui encourage le développement durable, l'attribution et le suivi de l'utilisation des ressources en eau en fonction des objectifs sociaux, économiques et environnementaux. La GIRE part du principe que les nombreuses utilisations des ressources restreintes en eau sont interdépendantes. Par exemple, si l'irrigation consomme de grandes quantités d'eau, il en restera moins pour l'eau potable (CAP-NET, 2006).

Voici **les trois piliers** de la GIRE:

- 1) un environnement favorable (politique, stratégies, cadre législatif) au développement et à la gestion durables des ressources en eau;
- 2) la mise en place d'un cadre institutionnel qui permette d'appliquer les politiques, les stratégies et le cadre législatif;
- 3) la mise en place des instruments de gestion dont ont besoin ces institutions pour s'acquitter de leur tâche.

Les principes clés de la GIRE s'énoncent comme suit :

- l'eau devrait être traitée comme un bien économique, social et environnemental;
- les politiques hydriques devraient être axées à la fois sur la gestion de l'eau (demande) et sur l'approvisionnement en eau (offre);
- les cadres réglementaires gouvernementaux sont cruciaux pour susciter le développement durable des ressources en eau;
- les ressources en eau devraient être gérées au plus bas niveau approprié (c.-à-d. dans les communautés et villages plutôt que dans les capitales).

## GLOSSAIRE

**Associations d'usagers de l'eau (AUE):** Groupe d'usagers, tels que les irrigants, qui regroupent leurs ressources financières, techniques, matérielles et humaines aux fins d'assurer l'exploitation et l'entretien d'un réseau de distribution d'eau. Une AUE élit généralement ses dirigeants, règle les conflits à l'interne, prélève les redevances, met en œuvre l'entretien et distribue les eaux d'irrigation. Elle assume parfois d'autres responsabilités également.

**Travail décent:** Le travail décent désigne le travail exécuté en toute liberté, dignité, sécurité et égalité, et souligne le fait que la qualité et la quantité d'emploi ont de l'importance. En 1999, l'OIT a créé l'Agenda du travail décent, approche intégrée approuvée ultérieurement par le système des Nations Unies, pour promouvoir les droits et les normes du travail, ainsi qu'un emploi décent et productif et la création de revenu tant pour les femmes que pour les hommes, la protection sociale pour tous, et enfin, le dialogue social, l'égalité entre les hommes et les femmes constituant une priorité générale. Le travail décent fait partie intégrante des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), tout particulièrement l'OMD1 et sa Cible 1b.

**Travail des enfants:** Le travail des enfants est défini par les Conventions nos 138 et 182 de l'OIT comme tout travail qui nuit au bien-être des enfants, et entrave leur éducation, leur développement et leurs moyens d'existence futurs. Le travail des enfants est déterminé selon l'âge de l'enfant, les heures et les conditions de travail, les activités exécutées et les risques en cause. Dans le monde entier, environ 60 pour cent des enfants au travail de 5 à 17 ans travaillent dans l'agriculture. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que tout travail exécuté par des enfants constitue du travail des enfants, notamment dans le contexte de l'agriculture familiale et d'autres activités rurales. Il importe donc de reconnaître qu'une certaine participation des enfants à des activités non dangereuses peut s'avérer positive car elle contribue au transfert des compétences d'une génération à l'autre.

**Organisations de producteurs (OP):** Une organisation peut se définir comme un « groupe de personnes liées par un but commun pour atteindre des objectifs » (North, 1990: 5). Il peut s'agir d'organisations de producteurs, qui regroupent des producteurs (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et exploitants forestiers).

## RÉFÉRENCES

- Alliance Genre et Eau (GWA)** 2006. Making a difference in Water Management: A minimum agenda on gender mainstreaming for researchers, practitioners and gender experts. Both Ends, GWA, CA.  
[www.genderandwater.org/page/6184](http://www.genderandwater.org/page/6184)
- Alliance Genre et Eau, 2006.** Why Gender Matters: a tutorial for water managers. Delft, Pays-Bas, CAP-NET  
[www.genderandwater.org/page/5115](http://www.genderandwater.org/page/5115)
- FAO**, 2010-11. La situation de l'agriculture et de l'alimentation. Le rôle des femmes dans l'agriculture : Combler le fossé entre les hommes et les femmes pour le développement.
- FAO**, 2010. Base de données agro-genre. Rome.  
[www.fao.org/gender/agrigender/agri-gender-toolkit/en/](http://www.fao.org/gender/agrigender/agri-gender-toolkit/en/)
- FAO**, 2010. Genre et le droit à la terre – Base de données.  
[www.fao.org/gender/landrights](http://www.fao.org/gender/landrights)
- FAO**, Rathgeber, E., 2003. Dry Taps...Gender and Poverty in Water Resource Management.  
[www.fao.org/DOCREP/005/AC855E/AC855E00.HTM](http://www.fao.org/DOCREP/005/AC855E/AC855E00.HTM)
- FAO** 2003. SEAGA Guide for Gender-Disaggregated Data for Agriculture and Rural Development. Rome.  
[www.fao.org/sd/seaga/downloads/EN/DDEN.pdf](http://www.fao.org/sd/seaga/downloads/EN/DDEN.pdf)
- FAO** 2001. Guide sectoriel – Irrigation (ASEG)  
[www.fao.org/sd/seaga/downloads/En/IrrigationEn.pdf](http://www.fao.org/sd/seaga/downloads/En/IrrigationEn.pdf)
- Alliance Genre et Eau.** 2003. Tapping into Sustainability: issues and trends in gender mainstreaming in water and sanitation.  
[www.genderandwater.org/page/399](http://www.genderandwater.org/page/399)
- Alliance Genre et Eau** 2006. Gender and IWRM Resource Guide. Dieren, Pays-Bas.  
[www.genderandwater.org/page/2414](http://www.genderandwater.org/page/2414)

## RÉFÉRENCES

- IFAD 2011.** Rapport sur la pauvreté rurale.
- FIDA 2007.** Gender and water: Securing water for improved rural livelihoods – The multiple-uses system approach.
- IWMI & GCIAI.** 2007. Évaluation globale de la gestion de l'eau en agriculture.  
[www.iwmi.cgiar.org/assessment](http://www.iwmi.cgiar.org/assessment)
- Merrey, D. (ed.); Barviskar, S.** 1998. Gender analysis and reform of irrigation management : concepts, cases, and gaps in knowledge : proceedings of the workshop on gender and water, 15-19 septembre 1997, Habarana, Sri Lanka. Colombo, Sri Lanka, International Water Management Institute (IWMI).
- Ministère des ressources en eau d'Éthiopie, Département de la condition féminine,** 2001. Gender Mainstreaming Guidelines and Checklists for the Water Sector.  
[www.genderandwater.org/page/7844](http://www.genderandwater.org/page/7844)
- Banque mondiale, FAO et FIDA** 2009. Gender in agriculture sourcebook. Washington, Banque mondiale.  
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/aj288e/aj288e.pdf>



## ORGANISMES ET PROJETS COLLABORATEURS

### Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural  
Département du développement économique et social

Division des terres et des eaux

Département des ressources naturelles et de l'environnement  
Viale delle Terme di Caracalla – 00153 Rome, Italie  
Téléphone: +39 0657051

Courrier électronique : [gender@fao.org](mailto:gender@fao.org)  
[FAO-water@fao.org](mailto:FAO-water@fao.org)

Site Web : [www.fao.org/gender](http://www.fao.org/gender)  
[www.fao.org/nr/water/](http://www.fao.org/nr/water/)

Face à la pénurie croissante d'eau et à la prédominance de l'utilisation de l'eau à des fins agricoles, la FAO prend les devants pour améliorer la performance agricole mondiale tout en prônant la durabilité de l'utilisation de l'eau aux fins de la production alimentaire. L'Organisation a lancé une série de programmes de gestion de l'eau à des fins agricoles qui portent sur l'efficience de l'utilisation de l'eau et de la productivité, ainsi que sur les pratiques exemplaires d'utilisation et de conservation de l'eau, et ce, depuis les sources d'eau jusqu'aux utilisations finales.

Les objectifs précis sont la gestion intégrée des ressources en eau, la collecte de l'eau, les eaux souterraines, l'utilisation de l'eau non conventionnelle, la modernisation des systèmes d'irrigation, la gestion de l'eau à la ferme, la gestion de la qualité de l'eau, les interactions entre l'agriculture et les milieux humides, l'atténuation des effets de la sécheresse, les capacités institutionnelles, les stratégies et politiques hydriques nationales, la gestion des bassins hydrographiques et des eaux transfrontalières. La Division des terres et des eaux et la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural s'emploient toutes deux à reconnaître l'importance de l'inclusion sociale et de l'intégration adéquate des considérations de parité dans la gestion des ressources en eau.

## ORGANISMES ET PROJETS COLLABORATEURS

### Projet d'Intégration de la dimension genre dans le développement et la gestion des ressources en eau dans la région méditerranéenne (GEWAMED)

Mediterranean Agronomic Institute of Bari  
Via Ceglie, 9 - 70010 Valenzano, Bari, Italie  
Téléphone : + 39 0804606204

Courrier électronique : sagardoy@iamb.it  
quagliariello@iamb.it

Site Web: [www.gewamed.net](http://www.gewamed.net)

Le Projet d'Intégration de la dimension genre dans le développement et la gestion des ressources en eau dans la région méditerranéenne (GEWAMED) a été financé par le 6e Programme-cadre de l'Union européenne. Il a pour objectif premier de contribuer à l'intégration des questions de genre dans la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans la région méditerranéenne en favorisant un dialogue entre les pays de la région et en établissant des réseaux d'informations régionaux, nationaux et des structures de coordination pour promouvoir l'adoption de politiques sexospécifiques et construire une base de connaissances commune.

### Alliance Genre et Eau (AGE)

Hogestraat 20, 6953AT Dieren, Pays-Bas  
Téléphone : + 31 (0)313427230

Courrier électronique : secretariat@gwalliance.org

Site Web : [www.genderandwater.org](http://www.genderandwater.org)

L'Alliance Genre et Eau est un réseau international de professionnels de l'eau et d'experts dans les questions de parité hommes-femmes qui se consacrent à intégrer les considérations de parité dans les projets et politiques hydriques du monde entier. Ce réseau s'emploie à produire et à diffuser des connaissances sur le genre dans le secteur hydrique, à renforcer les capacités en matière de genre pour les professionnels de l'eau, et à intégrer les considérations de parité dans les politiques hydriques nationales et internationales. En outre, elle prône l'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans le secteur hydrique.



ISBN 978-92-5-207461-8  
  
9 789251 074619  
I3173F/1/01.13